

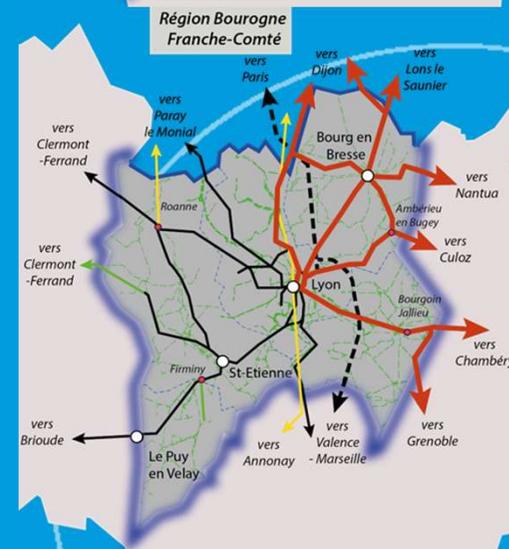
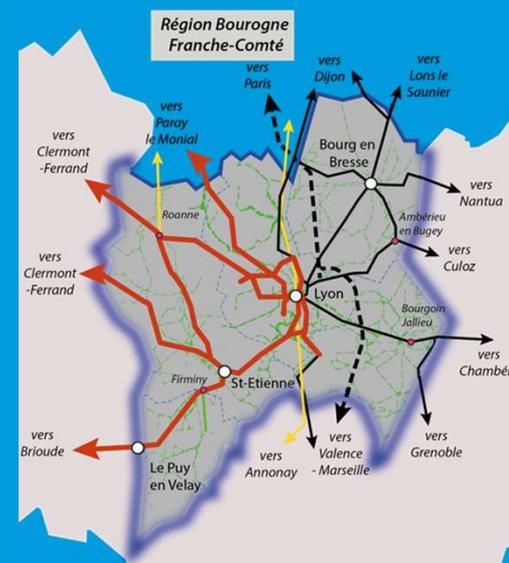


La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**COMITÉ TECHNIQUE
VALLÉE DU RHÔNE NORD
Réunion du 4 juin 2024 à LYON**

Objectifs de la réunion (3h) :

- Faire un point à date sur le transport régional
- Présenter les évolutions de services à venir (SA 2025) projet SA 2026 et ajustements 2024
- A l'issue de la réunion : identifier les sujets saillants



DÉROULÉ (à titre indicatif)

—

➤ Échanges sur la base de la présentation en 4 points :

1. Bilan TER 2023 et tendances 1^{er} trimestre 2024 (40')
2. Matériel roulant et installations de maintenance (20')
3. Service Annuel TER 2025 (1h10)
 - Travaux programmés en 2024/2025
 - Evolutions de services programmés
 - Transports interurbains et scolaires
 - Perspectives
4. Actualités et autres actions régionales (40')

➤ Conclusion (10')

CHALLENGE MOBILITÉ (13E ÉDITION) : MARDI 4 JUIN 2024

L'événement mobilité n°1 en Auvergne-Rhône-Alpes

Journée annuelle régionale de sensibilisation aux changements de comportements sur les déplacements, organisée sous forme d'un grand défi inter-employeurs : aller au travail autrement que seul dans sa voiture !

Ouvert à tous les établissements privés, publics, associatifs de la région. Ce sont les établissements qui s'inscrivent et mobilisent leurs salariés

**Des résultats immédiats sur les habitudes de déplacement :
70 % de reports modaux durables après chaque Challenge !**

Bilan de la 13^e édition (1^{er} juin 2023) : une édition de tous les records !

- 58 offres promotionnelles dans toute la région pour tester de nouveaux modes de déplacement
- 2 895 établissements inscrits
- 468 000 salariés sensibilisés
- 97 000 salariés participants
- 1 434 000 km réalisés en mode alternatif à la voiture individuelle
- 71 tonnes équivalent CO2 économisées

Auvergne-Rhône-Alpes
Challenge Mobilité!
Au travail j'y vais autrement.

Mardi 4 juin 2024

De nombreux prix à gagner. **INSCRIVEZ-VOUS**
challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

Des offres promotionnelles sur de nombreux réseaux de transport et de services de mobilité le 4 juin !



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



1. Bilan TER 2023 (et 1^{er} trimestre 2024)



La fréquentation : trafic mensuel TER Auvergne-Rhône-Alpes de janvier 2021 à mars 2024

Trafic TER AURA en Voyages-Km par mois de 2021 à 2024



En 2023, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 4,3% à ce qu'il était en 2022 et il est supérieur de +22% par rapport à 2019.

Les facteurs ayant contribué au choix de TER comme mode de déplacement en 2023 ont été :

- L'intérêt économique des abonnements pour les déplacements quotidiens par rapport à la voiture, les promotions et tarifs avantageux pour les voyageurs occasionnels ;
- L'attractivité touristique de la région, les multiples sites accessibles avec l'offre TER ;
- Les sensibilités environnementales et la volonté de contribuer à diminuer les émissions de CO₂

Au 1^{er} trimestre 2024, le trafic TER progresse de +16% par rapport au 1^{er} trimestre 2023 qui était marqué par les mouvements sociaux interprofessionnels contre la réforme des retraites.

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus abonnés

- En 2023, le trafic des abonnés représente 44% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des abonnés progresse de +5,2% en 2023 par rapport à 2022.

Sur le début de l'année 2023, le nombre d'abonnements mensuels achetés (en moyenne 56 000 de janvier à juin), tout vendeur confondu, est inférieur à l'automne 2022 (environ 63 500 abonnements chaque mois à l'automne 2022).

En septembre, octobre et novembre, **66 600 abonnements mensuels ont été achetés** (ventes SNCF Voyageurs et partenaires).

A noter également qu'il y a **plus de 11 000 abonnés illico ANNUEL** (record) **et 1000 abonnés T-libr TER + STAS** en moyenne mensuelle 2023.

- Au 1^{er} trimestre 2024, trafic des abonnés représente 35% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des abonnés progresse de +10% au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023.

En mars 2024, SNCF Voyageurs a vendu plus de **64 000 abonnements mensuels illico** et plus de **13 000 abonnements annuels**.

illico
MENSUEL

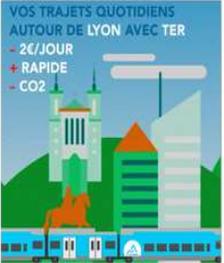
illico
MENSUEL
JEUNES

illico
ANNUEL

TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2



La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SNCF VOYAGEURS

ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2
- + DE TEMPS POUR SOI 😊



La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus occasionnels

- En cumul 2023, le trafic des voyageurs occasionnels représente 56% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des occasionnels progresse de +1,5% en 2023 par rapport à 2022.

A fin décembre 2023, près de 170 000 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes ont été vendues (+16% par rapport à la même période 2022, déjà un record de vente). Ces cartes ont fait l'objet d'une promotion entre le 15 mai et le 30 juin et entre le 20 novembre et 30 novembre.

Durant l'été 2023, plus de 598 000 voyages ont été réalisés avec le tarif illico PROMO VACANCES (+60% par rapport à l'été 2022).

Plus de 259 000 voyages ont été réalisés avec le tarif Prix Minis (+149% par rapport à l'été 2022). En moyenne, chaque jour de l'été, plus de 14 200 voyages réalisés avec un des 2 tarifs promotionnels.

- Au 1^{er} trimestre 2024, trafic des occasionnels représente 65% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des occasionnels progresse de +21% au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023.

The screenshot shows the website interface for TER Auvergne-Rhône-Alpes. At the top, there's a navigation bar with 'SNCF TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES' and menu items like 'HOMAGES & TRAFIC', 'TIMES & AGENTS', 'SERVICES & SERVICES', and 'LOISIRS & TOURISME'. Below this is a large banner for 'illico LIBERTÉ' featuring a woman looking at a laptop. Underneath the banner, there's a section titled 'Laetitia,' with the text 'Vous voyagez souvent avec TER en Auvergne-Rhône-Alpes, connaissez-vous la carte TER illico LIBERTÉ ?' and a sub-headline 'Pour 30 € par an profitez sur tous vos voyages de 25 % de réduction la semaine et 50 % le week-end !'. There are two main promotional sections: 'VOYAGEZ AVEC VOS PROCHES' with a photo of a family and the text 'Parce que voyager à plusieurs c'est toujours plus sympa, avec la carte TER illico LIBERTÉ vous pouvez partager vos 50 % de réduction les week-ends et jours fériés avec votre entourage.' and 'OÙ ACHETER VOTRE CARTE?' with the text 'Rien de plus simple, rendez-vous au guichet de votre gare ou en espace OURA!' and a 'Je recherche une gare' button. At the bottom, there are social media icons for Facebook, Twitter, and Instagram.

A promotional graphic for 'PROMO VACANCES' featuring a couple in a car. The text reads: 'PROMO VACANCES -40% SUR VOTRE TER, VALABLE DÈS 2 PERSONNES, GRATUIT POUR LES -12 ANS'.

A promotional graphic for 'PRIX MINIS' featuring a group of people. The text reads: 'PRIX MINIS' with price tags for 20€, 15€, 10€, and 5€.

— Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

Taux de disponibilité des matériels roulants, indicateur de performance de la maintenance TER donnant lieu à un bonus/malus

Il s'agit d'un **nouvel indicateur de suivi lié à un dispositif de Bonus / Malus** quant à l'objectif fixé.

La **disponibilité** du parc s'entend comme le **nombre de rames et locomotives** que SNCF Voyageurs met à disposition de l'exploitation pour assurer la desserte.

Le **Taux de Disponibilité** est un nouvel indicateur sur les performances de la maintenance TER: c'est le ratio entre ce **nombre de rames et locomotives à disposition** de l'exploitation et le **nombre total de rames et locomotives affectées** au TER Auvergne Rhône-Alpes, majoré des emprunts et minoré des prêts de Matériels Roulants.

Le Taux de Disponibilité est calculé **tous les matins, à 6h, du lundi au vendredi, hors vacances scolaires** (y compris intégralement juillet et août) **et jours fériés**.

Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

Taux de disponibilité des matériels roulants



Un taux moyen de **80,3% de disponibilité** sur 2023.

Plusieurs faits marquants conjoncturels :

- Mouvement social sur la réforme des retraites (Fév/mars)
- Travaux voies d'entrée à Vénissieux
- Démarrage de la chaîne des opérations mi-vie
- Déverminage suite maintenance lourde 23500
- Chaîne ATP bogie 24500

L'objectif 2024 est d'avoir un taux de disponibilité de près de 83%, excepté les indisponibilités liées aux programmes Industriels et autres immobilisations longues durées, c'est-à-dire les rames qui ne peuvent effectivement être mise au service de l'exploitation sur la période considérée.

En incluant :

- les indisponibilités liées aux programmes industriels (opérations mi vie AGC et TER2NNG et Regio2N)
- les immobilisations longues durées (rames accidentées, blocage suite éboulement en Maurienne...)
- les prêts et emprunts de matériels sur la période

le taux de disponibilité est ramené à **79,5%**.

Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

La non-adéquation à l'emport, nouvel indicateur donnant lieu à un bonus/malus

- Un **nouvel indicateur de suivi** permettant de vérifier que les capacités mises en œuvre répondent aux fréquentations attendues (hypothèse maximale), et donnant lieu à un nouveau bonus-malus quant à l'objectif fixé
 - sur la base de la fréquentation maximale attendue
 - sur la base d'un emport total défini en intégrant la notion de confort debout
 - Offre périurbaine = nbre de places assises + 75% du nbre de places debout selon la norme constructeur
 - Offre longue distance = nbre de places assises + 25% du nbre de places debout, selon la norme constructeur
 - Malgré une année 2024 plus difficile que 2023 avec 2 fois plus de rames immobilisées pour le programme industriel OPTER (en moyenne : 7/mois en 2024 vs 3.5/mois en 2023), la mise en circulation de 10 Régio2N en septembre permettra :
 - De remettre en circulation 49 trains par semaine
 - De compenser l'impact du programme industriel
 - **D'améliorer l'emport global**
- > L'objectif 2024 du taux de conformité à l'emport a été fixé à 92.4% vs 92% en 2023 (*A fin mars 2024 : 92.3%*)

Les indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF

Autres indicateurs de qualité prévus

- Pour la **non-réalisation de l'offre**, des pénalités sont prévues en fonction :
 - du nombre de trains kilomètres annulés,
 - du délai entre l'annonce de l'annulation et la date prévue de départ (plus le délai est court, plus la pénalité est forte)
 - de la période prévue de circulation du train annulé (plus élevé en période de pointe);

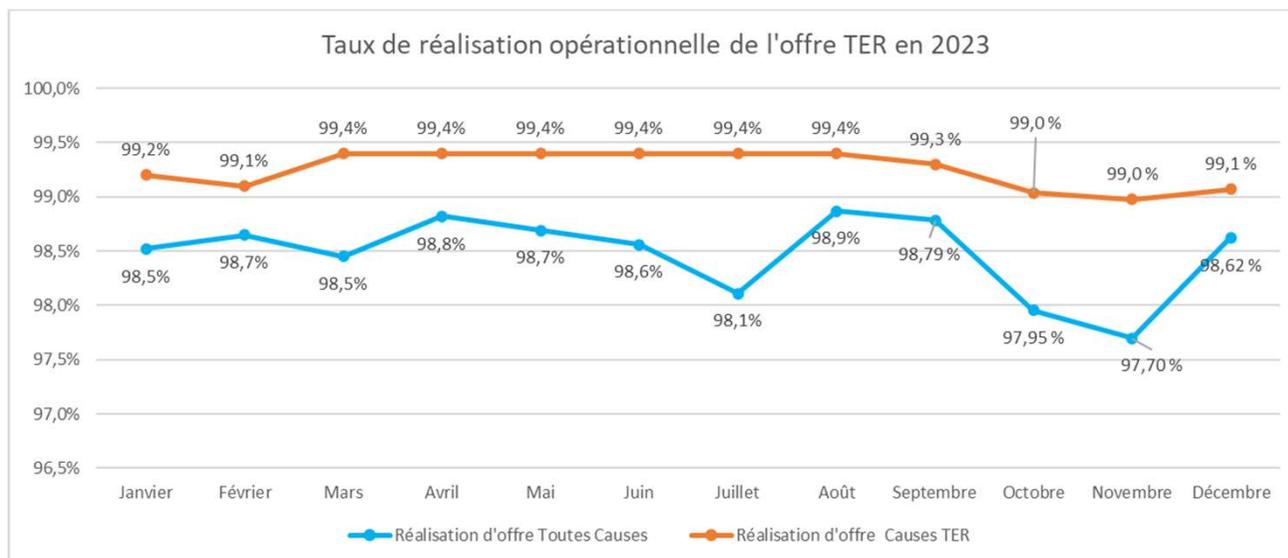
- Pour la **ponctualité**:
 - Un bonus-malus relatif à la ponctualité globale (ensemble du réseau) à l'arrivée selon la mesure de la Non Ponctualité en Fin de Parcours (**NFPF**), c'est-à-dire au terminus du train, pour les retards supérieurs à 5m59s,
 - Des bonus-malus pour les lignes stratégiques: Lyon-Saint-Etienne; Lyon-Grenoble; Lyon-Chambéry; Lyon-St André le gaz; Lignes du LEX
 - Des bonus pour les lignes sensibles : Lyon-Clermont-Fd; Lyon-Genève; Lyon-Valence;

Trains supprimés jour J

Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 (fin mars)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	4104	903



Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production

Le taux de réalisation de l'offre TER en opérationnel 2023 reste très important à plus de 98%.

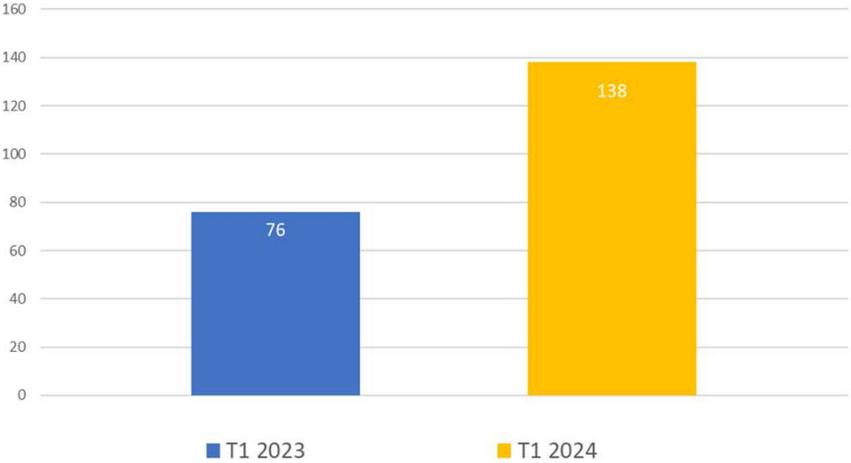
Le taux de réalisation de l'offre avec les causes uniquement TER le jour J est très important, plus de 99% sur toute l'année 2023, même s'il y a une légère baisse en fin d'année. Cette légère baisse en fin d'année de la réalisation de l'offre pour cause TER est consécutive aux aléas climatiques et aux chocs sur le matériel roulant.

Au premier trimestre 2024, près de 97,9% de l'offre prévue le jour J est effectivement réalisée. La non-réalisation d'offre pour causes TER est en baisse de 20% par rapport au 1er trimestre 2023, elle se situe à 0,8%.

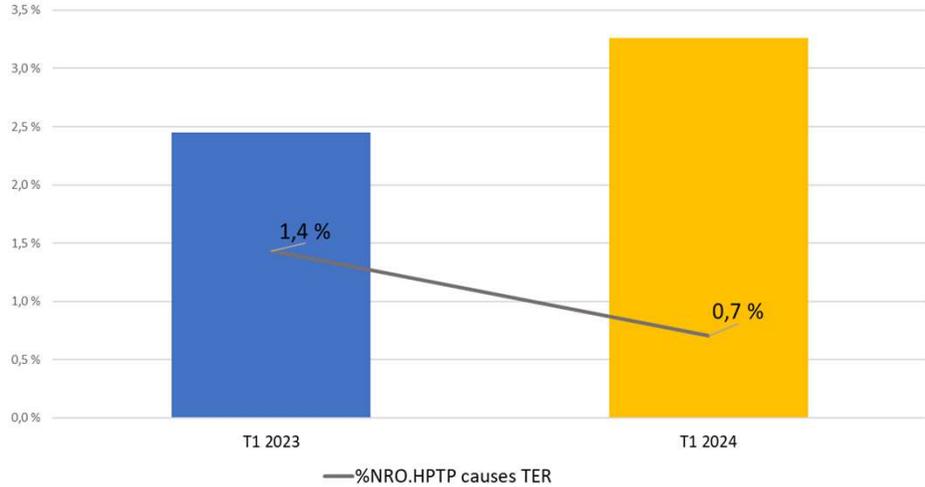
Non réalisation de l'offre Lyon Grenoble T1 2023 et T1 2024



Nombre de trains supprimés en T1 2023 et T1 2024 (hors PTP)

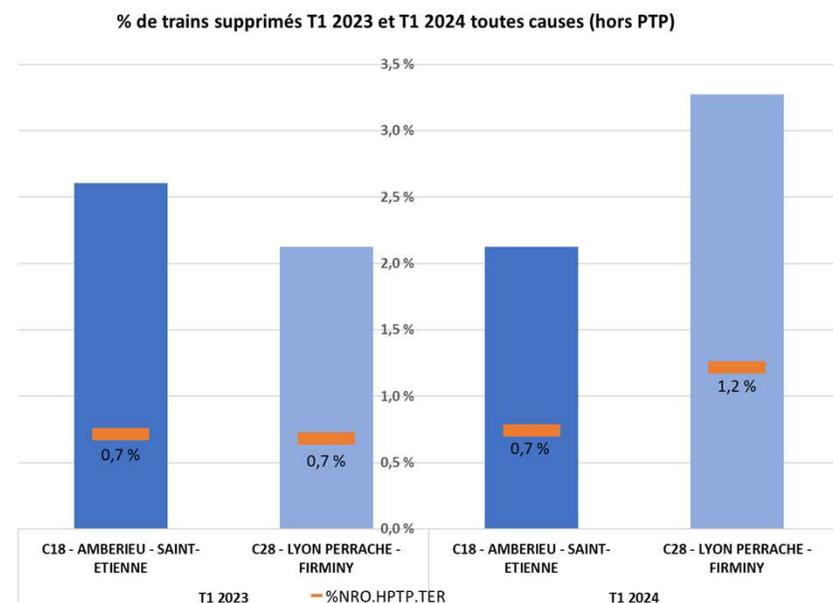
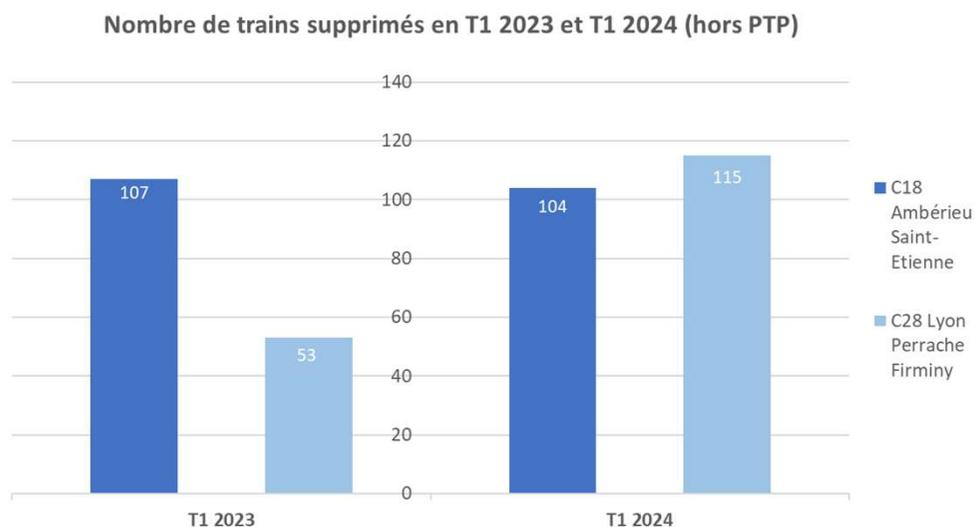


% de trains supprimés T1 2023 et T1 2024 toutes causes (hors PTP)



Augmentation du nombre de trains supprimés au T1 2024 par rapport à T1 2023, en raison de l'augmentation des causes externes (exemples: affaissement de talus depuis le 01/03, arbre appartenant à un tiers tombé sur les voies). En revanche, les suppressions liées à des causes TER sont en diminution par rapport à T1 2023.

Non réalisation de l'offre Ambérieu Lyon Saint-Etienne T1 2023 et T1 2024



Relative stabilité du nombre de trains supprimés sur la ligne Ambérieu Saint-Etienne entre T1 2023 et T1 2024.

En revanche, le nombre de trains supprimés sur la ligne Lyon-Perrache Firminy augmente entre les 2 années, à cause d'une augmentation des causes externes

Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 À fin mars
Ponctualité tous trains toutes causes	89.5% <i>Ambition : 92,7%</i>	90.7%
Ponctualité tous trains causes TER	96,4% <i>Objectif : 97,1%</i>	96.8% <i>Objectif : 96.6%</i>

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **90,8% au 1^{er} trimestre 2023** dont 3,5% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les mouvements sociaux nationaux interprofessionnels contre la réforme des retraites ont perturbé la production au 1^{er} trimestre, surtout en mars.

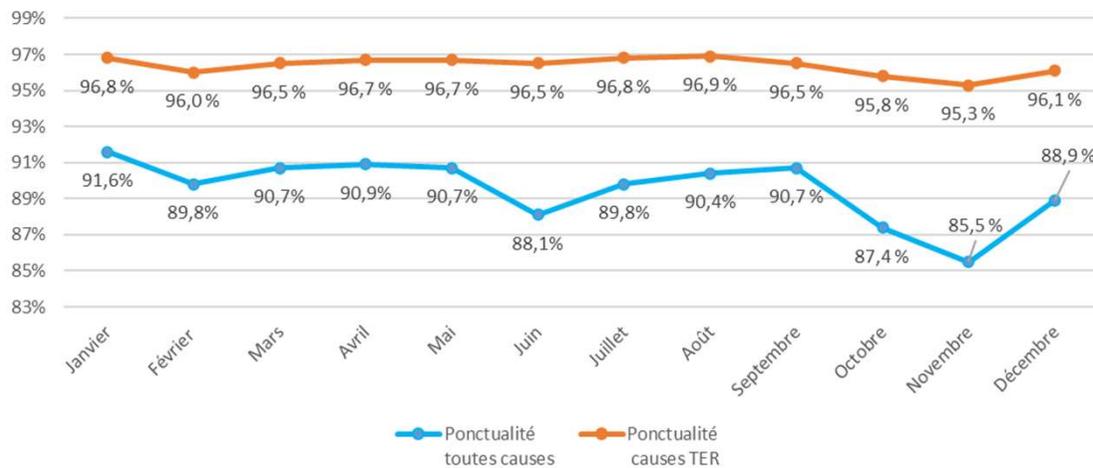
Au **second trimestre 2023**, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **89,9%** dont 3,4% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Ce sont les causes externes et infrastructure qui génèrent plus de non-ponctualité par rapport au 1^{er} trimestre.

Au **troisième trimestre 2023**, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **90,3%** dont 3,3% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les fortes chaleurs de cet été ont mis l'infrastructure et les matériels à rude épreuve, en lien avec la hausse de fréquentation des voyageurs occasionnels et des bons résultats en matière de Tourisme.

Au **quatrième trimestre 2023**, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **87,3%** dont 4,3% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Il y a eu de nombreux chocs avec des arbres, des animaux et des véhicules,... ce qui a engendré des indisponibilités de matériels et des réparations importantes. A noter également que le risque d'effondrement d'un bâtiment mitoyen des voies à la gare de la Tour du Pin a généré de nombreux retards sur plusieurs lignes régionales. Enfin, certains événements climatiques (inondations et glissements de terrains) ont aussi causé des retards.

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **90,7% au 1^{er} trimestre 2024** dont 3,2% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Des événements climatiques (glissement de terrain) ainsi que des chocs matériel roulant génèrent des retards

Ponctualité à 5'59" réseau AURA en 2023
(Tous Trains)



Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production

La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en oeuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin mars)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin mars)
LYON PERRACHE MÂCON	68.8%	77.5%	86.4%	83.1%
MÂCON - LYON PERRACHE - VALENCE - AVIGNON	75.8%		85.2%	
MÂCON - LYON PERRACHE - VALENCE	75%		75%	
LYON PART DIEU - MÂCON - DIJON	81.5%		86.3%	
LYON PART DIEU - MÂCON	73.6%		77.3%	
AMBERIEU - MÂCON	89.7%	89.7%	90.3%	90.3%
AMBERIEU - CULOZ - CHAMBERY	86.1%	86.1%	90.4%	90.4%
AMBERIEU - LYON PART - DIEU - SAINT-ETIENNE	88.5%	88.5%	91.6%	91.6%
BOURG EN BRESSE - OYONNAX	92.1%	92.1%	94.1%	94.1%
LYON - AMBERIEU- BOURG EN BRESSE - BELFORT	82%	87.2%	88.3%	88.3%
LYON - AMBERIEU- BOURG EN BRESSE	90.9%		86.8%	
LYON - VILLARS - BOURG EN BRESSE	88.4%		88.4%	
DIJON - SAINT-AMOUR - BOURG EN BRESSE	89.3%	89.3%	91.6%	91.6%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en oeuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin mars)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin mars)
LYON - PARAY LE MONIAL	75.1%	75.1%	72.5%	72.5%
MACON - LYON PERRACHE - VALENCE	75%	78.9%	75%	82.8%
LYON PERRACHE VALENCE	80%		85.5%	
LYON PART DIEU VALENCE AVIGNON	78%		84%	
LYON PART DIEU - VALENCE	87.9%		86.6%	
LYON PART DIEU - VALENCE - AVIGNON - MARSEILLE	79.4%		71.1%	
MACON - LYON PERRACHE - VALENCE - AVIGNON	75.8%		85.2%	
VALENCE - AVIGNON - MARSEILLE	94.3%		95.8%	
VIENNE - LYON - VILLEFRANCHE	90.5%	90.5%	92.2%	92.2%
LYON - BELLEGARDE - GENEVE	78.4%	78.4%	89.2%	89.2%
LYON PART DIEU - SAG - CHAMBERY	78.9%	79%	81.6%	81.7%
LYON PART DIEU - AMBERIEU - CHAMBERY	81.1%		84.1%	
LYON PART DIEU - GRENOBLE	82.8%	82.8%	77.3%	77.3%
LYON PERRACHE - SAINT-ANDRE LE GAZ	88.2%	88.2%	86.6%	86.6%
LYON PART-DIEU - AIX - ANNECY	71.6%	71.6%	77.5%	77.5%

Source : SNCF – rapport mensuel de Production

La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

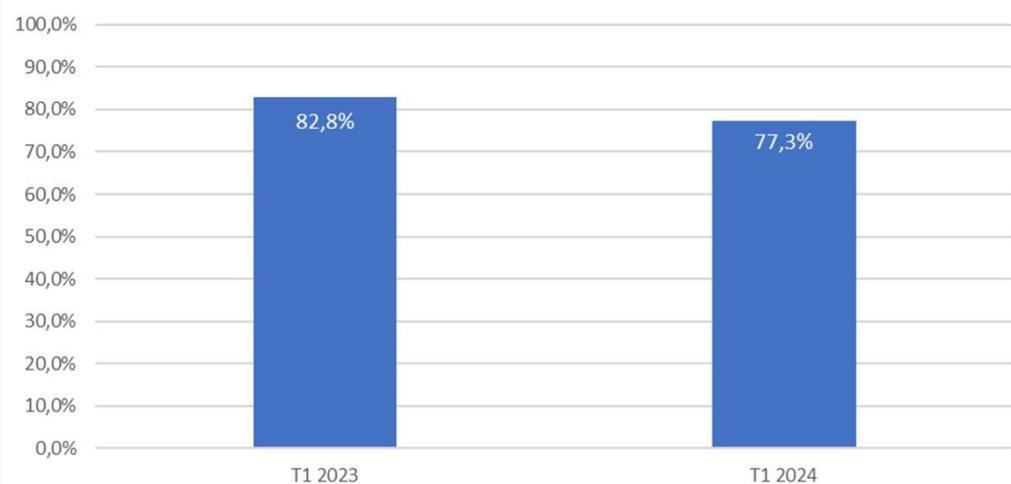
Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en oeuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin mars)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin mars)
LYON ROANNE via LYON PART DIEU	81.6%	82.6%	85.7%	87.6%
LYON ROANNE via LYON VAISE	87.3%		91%	
LYON - CLERMONT-FERRAND	80.5%		87.6%	
AMBERIEU - LYON PART - DIEU - SAINT-ETIENNE	88.5%	91%	91.6%	93.5%
LYON PERRACHE - FIRMINY	94.6%		96.1%	
SAINT-ETIENNE - BOEN	92.1%	92.1%	92.4%	92.4%
SAINT-ETIENNE - ROANNE	90.8%	90.8%	93.7%	93.7%
SAINT-ETIENNE - LE PUY EN VELAY	90.5%	90.5%	90.9%	90.9%
LYON SAINT-PAUL - SAIN BEL	96.6%	97.2%	95.9%	96.9%
LOZANNE - TASSIN	97.9%		97.4%	
LYON SAINT-PAUL - BRIGNAIS	98.3%		98.5%	

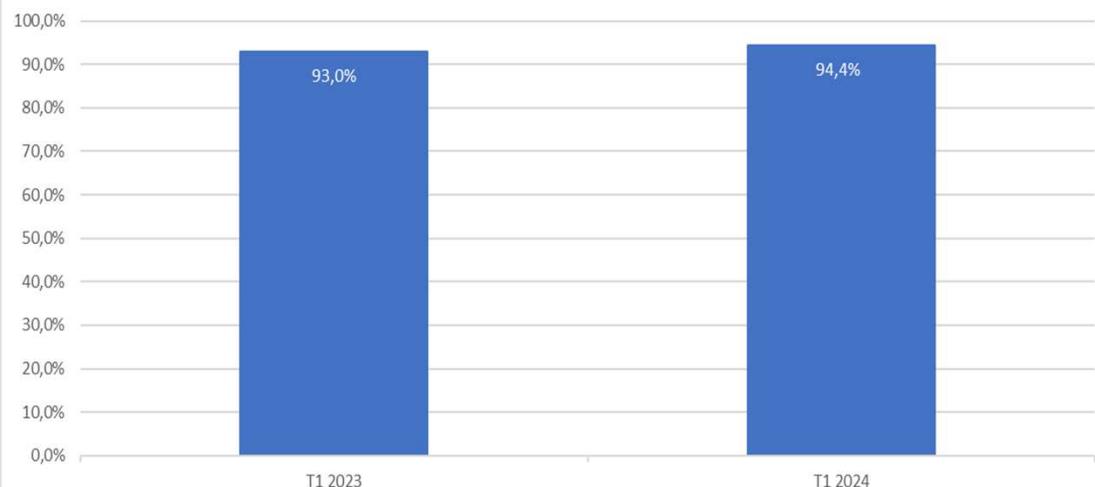
Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA sur Lyon - Grenoble

Evolution de la ponctualité Fin de Parcours 5' (toutes causes)



Evolution de la Ponctualité Fin de Parcours (causes TER)



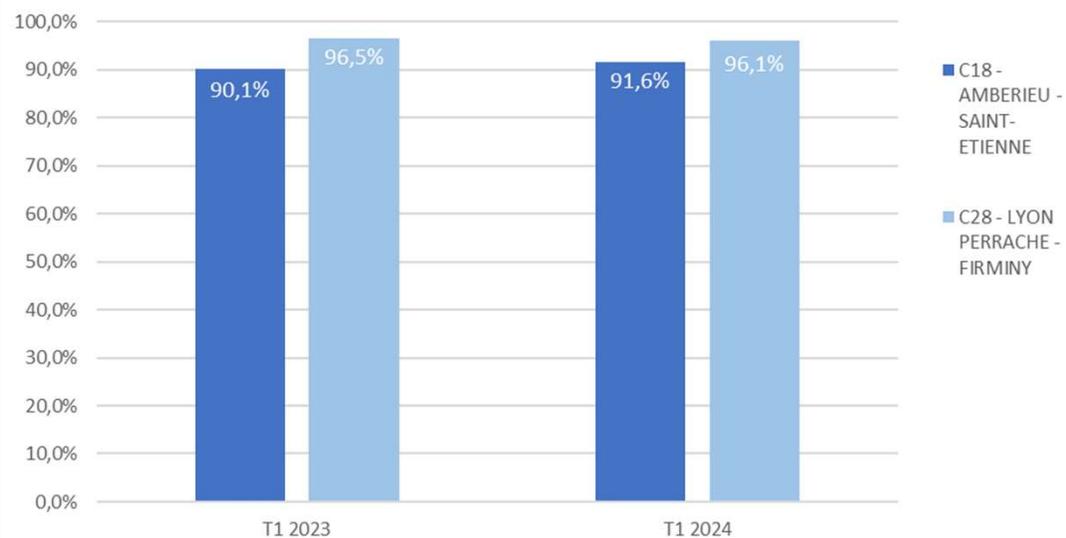
Eléments de contexte

- Plusieurs évènements climatiques engendrant des suppressions ou des retards (exemple : coulées de boue, affaissement d'un talus le 01/03/2024)
- A partir du 27/10/2023, Ralentissements au niveau de La Tour du Pin

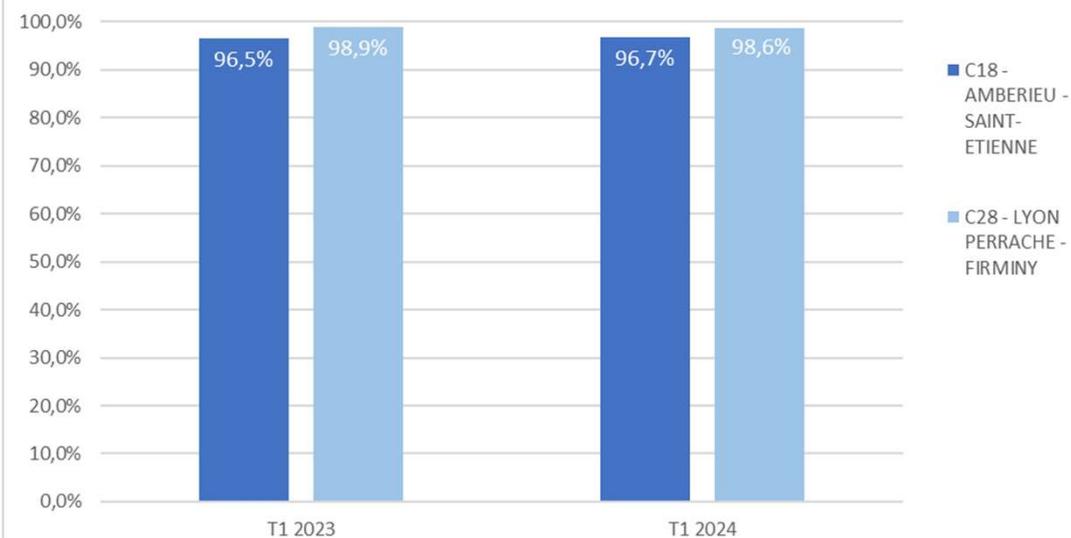
Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA sur Ambérieu Lyon Saint-Etienne



Evolution de la ponctualité Fin de Parcours 5' (*toutes causes*)



Evolution de la ponctualité Fin de Parcours 5' (*causes TER*)

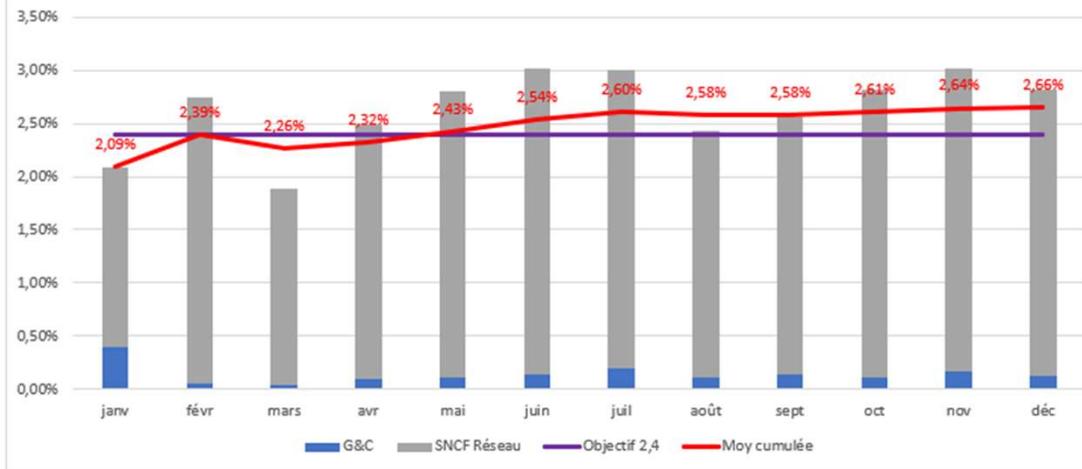


Une ponctualité à l'arrivée qui passe de 90% à 91,6% sur Ambérieu Saint-Etienne, et globalement stable autour de 96% sur Lyon-Perrache Firminy.

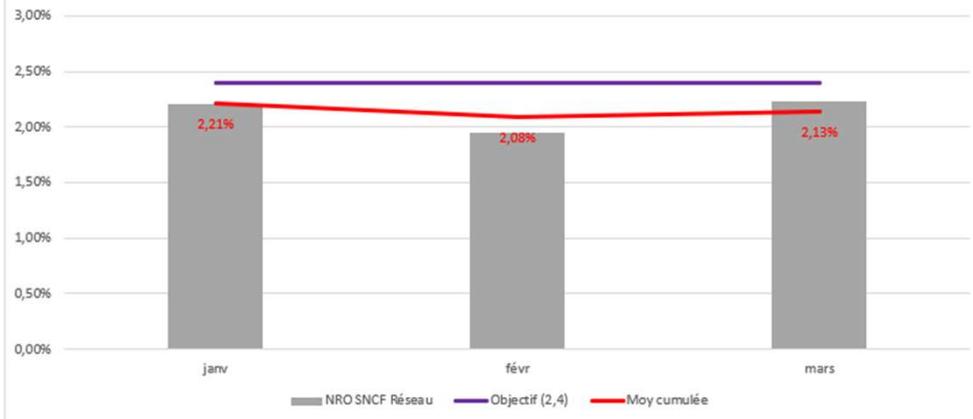
Convention Performance SNCF Réseau - Région Non ponctualité Offre TER + LEX – Causes SNCF Réseau

- Dérangements d'installations significatifs. Ex : défaut circuit de voie à Estressin en novembre, défaut d'entraxe à Amplepuis ...
 - Travaux : déraillement train de travaux à Chasse en mai, restitutions tardives
 - Impacts ralentissements forfaitaires pour travaux non amortis dans les tracés (suite rapide St-André le Gaz – Chambéry, décalage de travaux suite défaillance prestataire, ...)
 - Mouvements sociaux du premier semestre
 - Elément de contexte : Impacts d'évènement climatiques violents répétés
 - orages en mai
 - coulée de boue à Bourgoin en juin..
 - Multiples éboulements / inondations / coulées de boue... en fin d'année : Tarentaise, Maurienne, Arve, Culoz, Cévenol...
- Très forte mobilisation des équipes de maintenance

Taux non-ponctualité G&C et SNCF Réseau 2023 (TER + LEX)

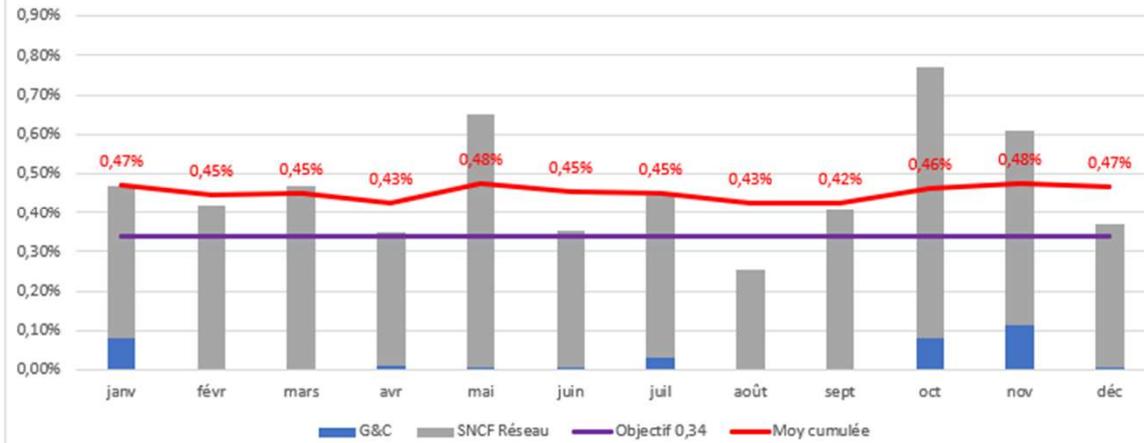


Taux non-ponctualité SNCF Réseau 2024 (TER + LEX)

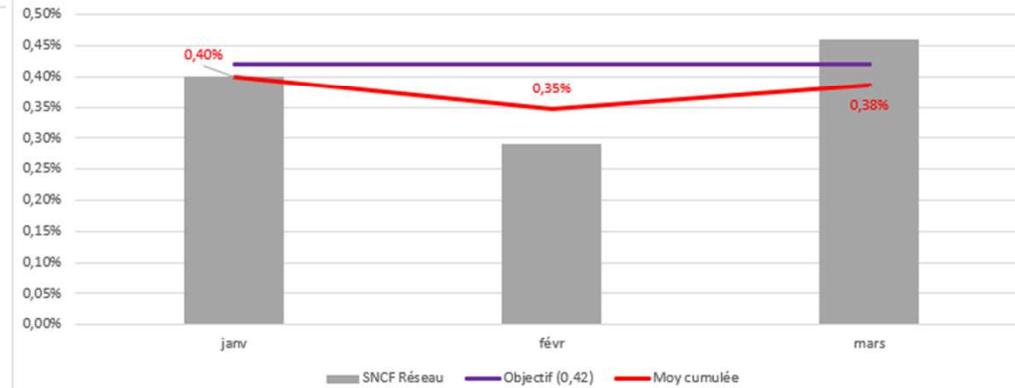


Convention Performance SNCF Réseau - Région Non réalisation d'offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau

Taux trains supprimés G&C et SNCF Réseau 2023 (TER + LEX)
(suppressions totales et partielles)



Taux trains supprimés SNCF Réseau 2024 (TER + LEX)
(suppressions totales et partielles)





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



2. Matériel roulant et installations de maintenance



— Récapitulatif des paiements réalisés par la Région en 2023

Matériel Ferroviaire	169,3 M€
Acquisition de rames	59,8 M€
Rénovations et modernisations	103,5 M€
Ateliers de maintenance et remisage	5,9M€

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

104 rames (54 AGC et 50 TER2N) contractualisées depuis 2021, s'élevant à **413 M€ financés à 100% par la Région.**

Une phase optionnelle pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 67 rames, en 4 tranches optionnelles, portant le **coût total du programme à près de 690 M€ à horizon 2031.**

	Rames contractualisées				Rames à contractualiser	Total
	2021	2022	2023	2024	2025 et après	
AGC	26	3	25		57	111
TER2N NG	27	0	2	21	10	60
Total	53	3	27	21	67	171

	Rames rénovées	Rames restant à rénover		Total
	2024	2024	2025 et après	
AGC	4	8	99	111
TER2N NG	2	6	52	60
Total	6	14	151	171

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

En synthèse :

Des opérations de **maintenance lourde** visant à redonner un potentiel d'exploitation d'environ **20 ans aux matériels**

Un engagement **vertueux** dans une **politique de développement durable**

Le respect des **exigences de sécurité** en termes d'exploitation

Le maintien des conditions de confort pour les usagers avec le **renouvellement des sièges et des planchers**

Un calendrier prévisionnel de rénovation **sur 8 ans pour les 104 premières rames, de 2023 à 2031**

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

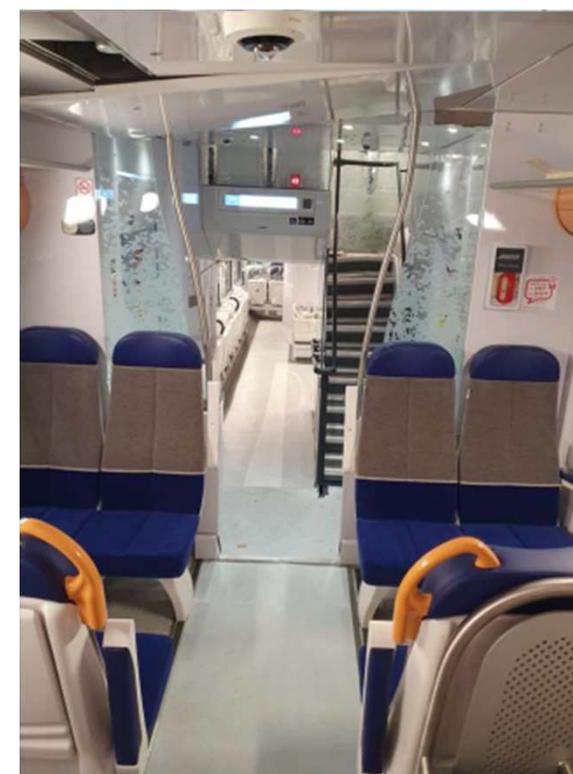
Trois premières rames rénovées en janvier 2024 (Z24501, B81505 et X76507) et mises en circulation respectivement les 04/02, 28/01 et 20/01.



Rame B81505

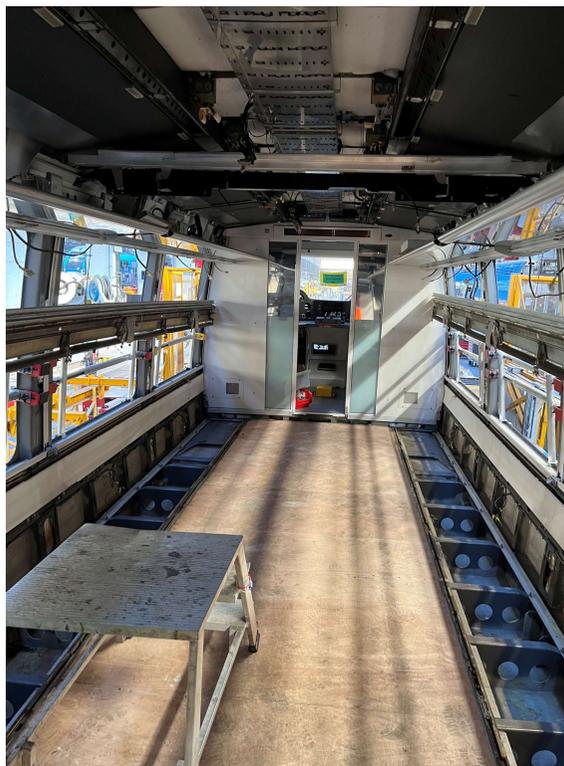
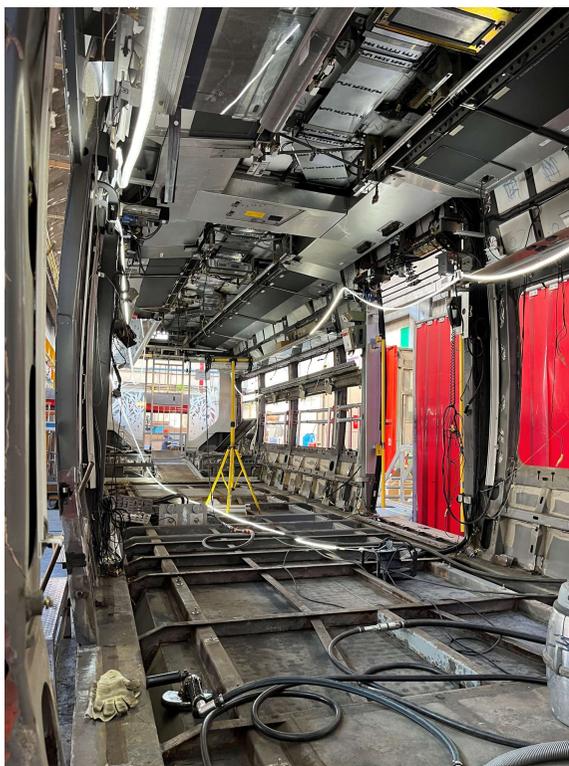


Rame B81505

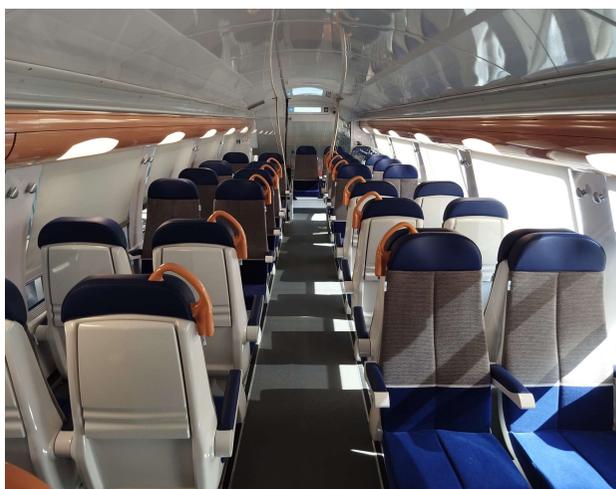


Rame Z24501

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



**Les solutions mises en œuvre par la Région face aux difficultés d'emport :
financement de 19 rames REGIO 2N supplémentaires livrées en 2024**



Nouvelle rame Regio2N



Nouvelle rame Regio2N

Les projets d'atelier en cours de construction : Saint-Étienne

Objectifs :

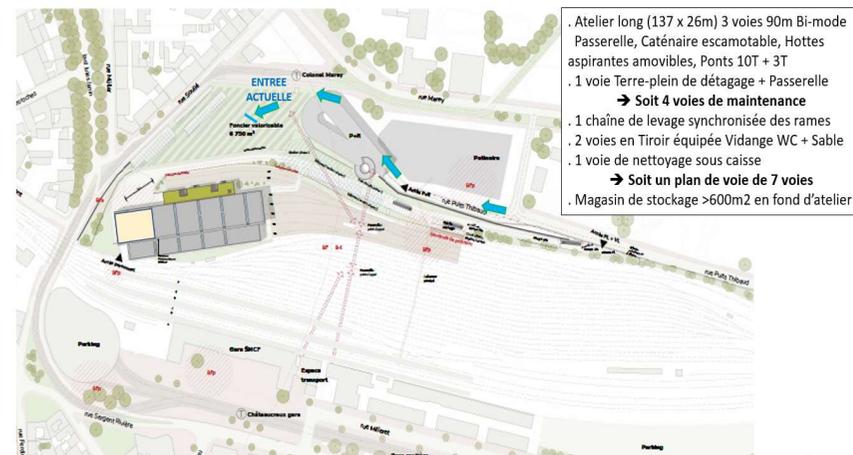
- **accueillir** 19 nouvelles rames
- Prédéposer l'installation à de futures commandes pour **répondre aux hausses de fréquentation** sur l'axe Lyon/Saint-Étienne
- Permettre une **augmentation d'emport sur Vallée du Rhône / Val-de-Saône / Lyon – Saint-Etienne** via un jeu de réaffectation de matériel plus capacitaire
- **Améliorer la robustesse** d'exploitation

Coûts : 98 M€ (dont 15,9M€ délibérés à la CP de mai) sur les périmètres SNCF Voyageurs, SNCF Réseau et Saint-Etienne Métropole (SEM)

* financé à **69% par la Région et 31% par l'État** dans le cadre du plan de relance ferroviaire

En complément, un programme de **modernisation des installations de remisage à Valence Ste Cécile** pour déployer une partie des 19 rames sur l'axe Macon-Valence : réalisation prévue d'ici **T3 2025**, coût **9,2M€** (courants à échéance de réalisation)

Échéance : mise en exploitation de l'atelier **décalée à fin 2026** du fait de la décision de l'autorité environnementale de soumettre **le projet à analyse d'impact**



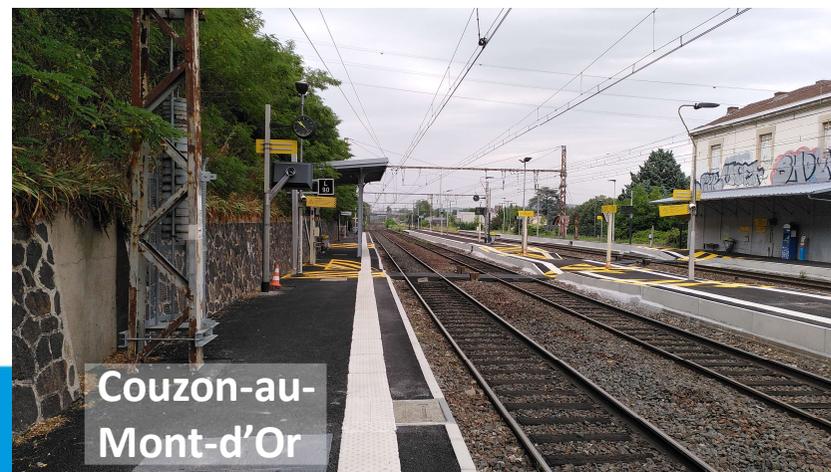
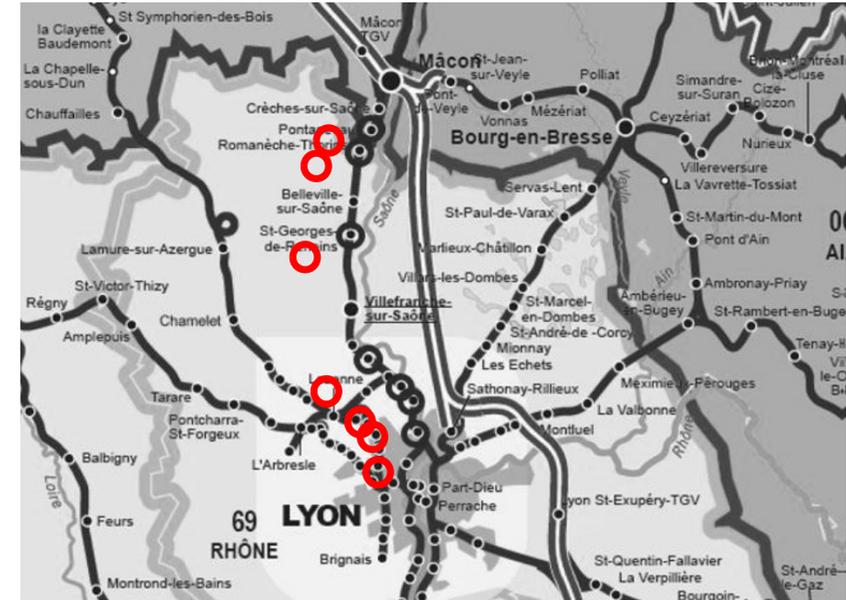
* Coût des travaux SNCF-V planning initial prenant en compte les conclusions de l'étude environnementale

ALLONGEMENT DES QAIS LYON-MÂCON

Travaux d'allongement de quais

Afin d'accueillir des Regio2N en unités doubles entre Lyon et Mâcon, des travaux d'allongement de certains quais sont réalisés sur 7 gares de l'axe (dont 5 en Auvergne-Rhône-Alpes)

Ces travaux d'un montant de 8,6M€ sont financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des Accords de relance et réalisés par SNCF Gares & Connexions.



Une période 2024 – 2026 perturbée du fait :

- Des **tensions sur les approvisionnements** liées à la crise en Ukraine et certains semi-conducteurs entraînant un **retard sur les chaînes de production** des industriels et donc un retard de livraison des rames Régio 2N commandées en 2019. Livraison en 2024 au lieu de 2023.
- De la **fin d'exploitation anticipée** des rames Z2 (courant 2022 au lieu de fin 2023).
- Des **opérations de modernisation** qui immobilisent des rames.
- De la nécessité de mener une étude d'impact **reportant le délai de construction-livraison du nouvel atelier de St-Etienne** de fin 2023 à mi 2026.
 - > **Impossible d'exploiter l'intégralité du parc** de matériel (comprenant les 19 rames livrées en 2024) tant que l'atelier ne sera pas livré :
 - 10 rames sur les 19 peuvent être exploitées à compter de leur réception en 2024 et pallier en partie à la radiation des Z2
 - Les 9 autres ne pourront être exploitées qu'à la mise en service de l'atelier mi 2026.

A compter de septembre 2024, la SNCF propose (validation Région en cours) de rétablir le plan de transport nominal.



Les solutions mises en œuvre par la Région face aux difficultés d'emport

- **Investissement d'aménagements** du site de Vénissieux pour environ **9 M€** permettant d'optimiser les conditions de maintenance des Regio2N notamment dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne. Les nouvelles installations sont prévues d'être opérationnelles à la fin du **T3 2024**, en lien notamment avec la **réception des 19 rames Regio2N**.



Travaux de couverture voie fosse-passerelle Vénissieux

- Des **acquisitions de matériels CORAIL d'occasion** au fil de l'eau pour pallier la perte de fiabilité du matériel (>2M€) => **les acquisitions de voitures d'occasion ont ainsi permis de renforcer dans la durée les compositions CORAIL sur l'axe Lyon-Mâcon-Dijon**

Période 2024 – 2026

- Dès septembre 2024

La mise en service de 10 nouvelles rames Régio 2N permet :

- le rétablissement de 49 trains par semaine supprimés par manque de matériel;
- l'amélioration de l'emport de circulations sous-capacitaires

SNCF Voyageurs a remis à la Région le 14 mai son projet d'amélioration de l'emport

- Le projet est en instruction par les services de la Région
- Les évolutions concernant la ligne sont présentées ci-après

- A partir de fin 2026, avec la livraison de l'atelier de maintenance de St Etienne, 9 Regio2N supplémentaires seront mises en exploitation et permettront des renforts d'emport supplémentaires.

Projet SNCF d'améliorations de l'emport à partir de septembre 2024 sur Lyon Mâcon

Matériel roulant et maintenance

LYON >> MÂCON							
N°	Trajet	Départ	Composition actuelle	Composition sept 2024	Jours où les trains sont actuellement sous-capacitaires	Gain Places assises	Gain Places totales (assis +25/ 75%debout)
886126	Valence -Lyon Perrache -Mâcon	15h09	Z23500	Z24500	Lundi, Mardi, Jeudi	120	160
886174	Avignon - Lyon Perrache - Mâcon	5h42	Z23500 + Z24500	2 x Z24500	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	120	160
886130	Valence - Lyon Perrache - Macôn	17h11	Z23500 + Z24500	Z55500	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi	-160	-200
MÂCON >> LYON							
N°	Trajet	Départ	Composition actuelle	Composition sept 2024	Jours où les trains sont actuellement sous-capacitaires	Gain Places assises	Gain Places totales (assis + 25%debout)
886003	Mâcon-Lyon Part-Dieu	6h00	Z23500	Z55500	Lundi	180	250
886111	Mâcon - Lyon Perrache - Valence	6h36	Z23500 + Z24500	2 x Z24500	Lundi, Mardi, Jeudi	120	160
886133	Macon - Lyon Perrache - Valence	17h36	Z23500	Z24500	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi	120	160
886133	Macôn - Lyon Perrache - Valence	17h35	2 x Z23500	Z55500	Vendredi	-30	-50

Résout 7 circulations sous-capacitaires actuellement sur Lyon Mâcon

Engendre 4 nouvelles situations sous-capacitaires sur Lyon Mâcon

Demande de la Région de trouver une solution pour ne pas dégrader l'emport du départ Valence 17h11

Évolutions du nb de places arrondies à la dizaine



Fréquentation maximale sur Mâcon



Fréquentation maximale sur Lyon Valence Avignon

Lundi Jour de circulation avec l'emport amélioré sans répondre complètement au besoin estimé

Lundi Jour de circulation avec emport amélioré adapté au besoin estimé



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



3. Service annuel TER 2025

→ Travaux programmés 2024/2025

Evolutions programmées

Transports interurbains et scolaires

Perspectives





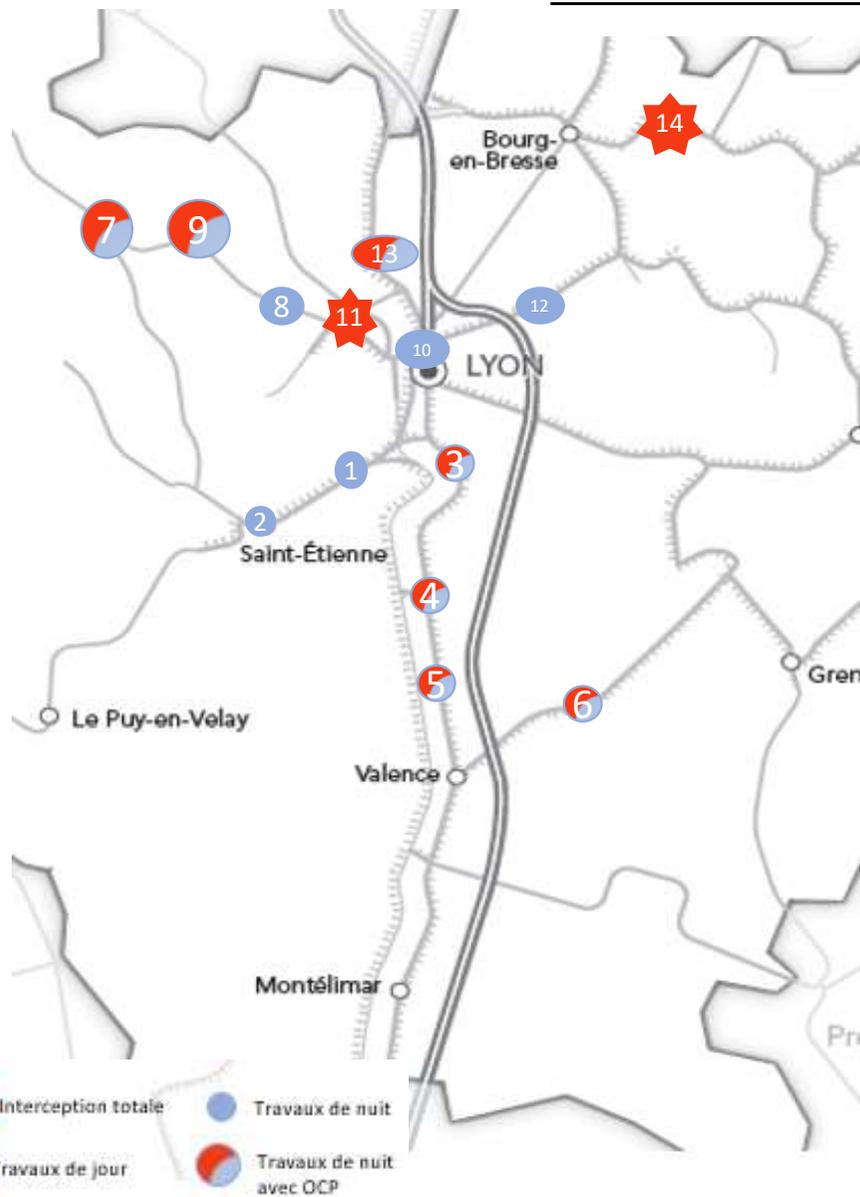
Principaux chantiers 2024 sur périmètre VDRN

Interruption totale	Le Puy - Firminy	Régénération	St Etienne - Le Puy	Interruption totale du 30/09 10h00 au 22/11 16h00 entre le Puy et Firminy
	St-Etienne - Boën	Régénération (CPER)	SE-BOE	Travaux de nuit du 9/06 au 12/07
Interruption de jour	St Germain des Fossés Roanne	maintenance annuelle	Lyon Clermont	Travaux du 04/11 au 22/11 (11h00/15h00).
	Roanne - St Etienne	Maintenance annuelle	Roanne - St Etienne	Travaux du 08 au 26/04 + du 09 au 27/09 (09h00/13h30)
	Givors - St Etienne	Maintenance de la végétation	Lyon St Etienne Firminy	Coupeure de jour (10h30 - 15h30): - Voie 2 : du 29 jan au 2 fev + du 21 au 25 octobre - Voie 1 : du 5 au 9 fev s + du 28 au 31 octobre
	Ouest Lyonnais	Maintenance Bucheronnage	St Paul - Brignais St Paul - St Bel	<u>Brignais - Sain Bel</u> : fermeture 10h00-16h00 . 29 juil au 02 août . 21 oct - 01 nov (vac Toussaint) <u>Tassin - Lozanne</u> : fermeture 10h00-16h00 . 29 juil au 02 août . 21 oct - 01 nov (vac Toussaint)
Travaux de nuit + OCP	Lyon st Clair-Ambérieu	Renouvellement signalisation + Renouvellement aiguillage Ambérieu	Lyon- Genève Lyon-Annecy	Travaux de nuit accompagnés de LTV (minutes supplémentaires sur le parcours + suppression d'arrêt) jusqu'au 22/08 + coupure du 25/10 22h10 au 26/10 13h55 et du 26/10 22h00 au 27/10 10h00
	L'Arbresle	ADAP en gare de L'Arbresle	. Lyon-Roanne - Clermont . Lyon St-Paul - Sain-Bel	Travaux S2 à S32 (janvier à juillet). OCP du me 08/05 08h00 au sa 11/05 05h40 sur Voie unique L'arbresle/Tassin + Roanne/Lyon
	LGV Paris Marseille	Mise en service du projet LGV+	LGV Paris Marseille	Fermeture de la LGV du vendredi 8/11 23h00 au 13/11 04h00 (aucun TGV sur l'axe)

Carte des chantiers SA2025 – Zoom Rhodanien/Vallée du Rhône

Chantiers à forts impacts capacitaire:

- 1- Allongement quai UM3 Rive de Gier et Givors: travaux de nuit 24/03 au 10/05 (21h50-5h35)
- 2- Création atelier TER St Etienne: travaux de nuit du 3/02 au 19/04 + occupation de voie en gare
- 3- Commande centralisée étape 5 : travaux de nuit répartis sur l'année + OCP 7/06 22h30 au 9/06 14h30 et du 12/07 12h00 au 14/07 14h00
- 4- Renouvellement appareil de voie St Rambert : travaux de nuit + OCP 6 au 9/06 et 12 au 14/07
- 5- Renouvellement appareil de voie Tain : travaux de nuit + OCP du 31/01 22h30 au 2/02 14h30
- 6- Renouvellement appareil de voie St Paul les Romans/St Marcellin: travaux de nuit sept/oct + OCP du 3/10 21h55 au 6/10 5h35
- 7- Renouvellement poste d'aiguillage Roanne: travaux de nuit + coupure continue 1 et 2 novembre (24h00)
- 8- Régénération tunnels Tarare/L'Arbresle : travaux de nuit du 20/01 au 3/10 + limitation de vitesse
- 9- Etanchéité pont rail Thizy : travaux de nuit + coupure continue du 1 au 3/05
- 10- Renouvellement appareil de voie Lyon St Clair : travaux de nuit + OCP V1/2 bis 1-2 novembre
- 11- Tassin Pont d'Esplette : travaux de nuit + fermeture de la ligne du 7/07 au 29/08
- 12- Renouvellement ballast Beynost : travaux de nuit + OCP du 16/08 22h30 au 22/08 5h30
- 13- Pont rail du Bief Anse : Travaux de nuit + OCP du 8/05 22h30 au 11/05 6h35
- 14- CPER Oyonnax – Bellegarde: coupure continue du 03/03 au 25/04



Figeages et fermetures de postes

Tarare

Situation :

- **Poste d'aiguillage fermé** depuis le 1^{er} avril 2024

Impact sur le Plan de Transport :

- Pas d'impact sur le plan de transport

Saint Romain le Puy

Situation :

- **Le poste d'aiguillage sera fermé** à partir SA 2025

Impact sur le Plan de Transport :

- Le 1^{er} train de contrepointe est avancé de 18mn (départ SA 5h59)
- Le 2^{ème} train de contrepointe gagne 12mn de temps de parcours (arrivée Montbrison 7h34)



Lamure

Situation :

- Du Lu au Ve, gare théoriquement ouverte en soirée
- **Poste d'aiguillage figé** depuis le 6 novembre 2023, jusqu'à décembre 2024, au mieux.

Impact sur le Plan de Transport :

- SA 2024 :
 - Décalage du 893904 : départ Lyon Perrache 19h41 → Nevers : 23h25 (+30mn)
 - Maintien des 3 trains du soir
 - Temps de parcours allongé du 893902 (+12mn)



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



3. Service annuel TER 2025

Travaux programmés 2024/2025

 Evolutions programmées

Transports interurbains et scolaires

Perspectives



SA 2025 Les principales évolutions programmées

(sous réserve de l'instruction sillon SNCF-Réseau)

GANNAT – CLERMONT-FERRAND

Création de 2 arrêts supplémentaires en semaine en gare de Pontmort :

- Vers Clermont : arrêt à Pontmort à 08:24 (TER 873102 - Sf SDF). Départ Montluçon 07:02, Riom 08:30, arrivée Clermont 08:40
- Depuis Clermont : arrêt à Pontmort à 12:34 (TER 873056- Sf SDF). Départ Clermont 12:16, Riom 12:28, arrivée Montluçon 13:55

ST-ETIENNE – LE PUY EN VELAY

Création d'un AR supplémentaire le dimanche départ 14:45 Le Puy En Velay arrivée St-Etienne 16:12 / départ St-Etienne 11:01 arrivée Le Puy en Velay 12:27

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

Création d'un AR supplémentaire : départ Valence Ville 07:30 arrivée Avignon 08:50 / départ Avignon 09:12 arrivée Valence Ville 10:32

- Ajout des arrêts Donzère, Livron et Loriol sur le départ 16:12 de Avignon Centre
- Ajout de nouveaux arrêts et correspondance à Valence Ville avec TER Sud sur le départ 08:20 de Lyon Part-Dieu
- Via Rhône : développement du service estival de mai à septembre sur la Vallée du Rhône

GRENOBLE - GAP

TER Cyclo : renfort de composition le dimanche

COPPET – ANNECY

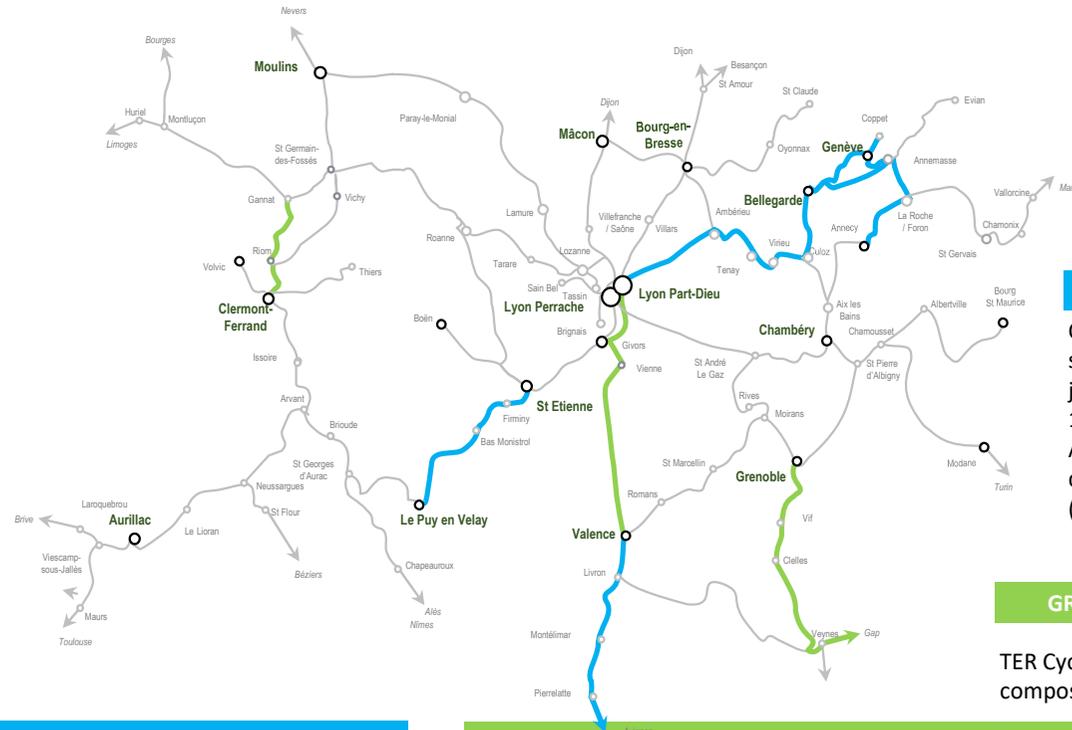
Création de 4 trains le samedi en journée (arrivée Annecy 11:16 et 13:16 / départs Annecy 17:44 et 19:44) et d'un train en soirée (départ Annecy 21:44)

BELLEGARDE - ANNEMASSE

- Création d'un départ Bellegarde 13:15 arrivée 13:55 Annemasse
- Création d'un départ Annemasse 05:05 arrivée 05:47 à Bellegarde / départ Bellegarde 06:15 arrivée Annemasse 06:55

LYON - GENEVE

Création d'un AR de renfort sur 8 dimanches de l'année pour faire face aux fortes affluences (départ Lyon Part-Dieu : 15:38 / départ Genève Cornavin : 18:25)



LEGENDE

■ Développement d'offre / Réouverture

■ Ajustement

Les grilles horaires transmises

Les grilles horaires transmises sont des documents de travail : il s'agit de la « commande » faite par la SNCF Voyageurs pour le compte de la Région à SNCF-Réseau. Ce ne sont donc pas des fiches horaires usagers (horaires non définitifs).

- L'horaire de service final dépend de l'instruction par SNCF Réseau
- **Les grilles horaires ferroviaires 2024 transmises concernent seulement les axes avec des évolutions significatives programmées au SA 2024**

Liste des grilles transmises :

SA 2024 :

- Lyon/Valence/Avignon
- St-Etienne/Le Puy-en-Velay

SA 2025 (projet) :

- Lyon/St-Paul / Sain-Bel
- Lyon/Genève
- Lyon/Valence/Avignon
- St-Etienne/Le Puy-en-Velay

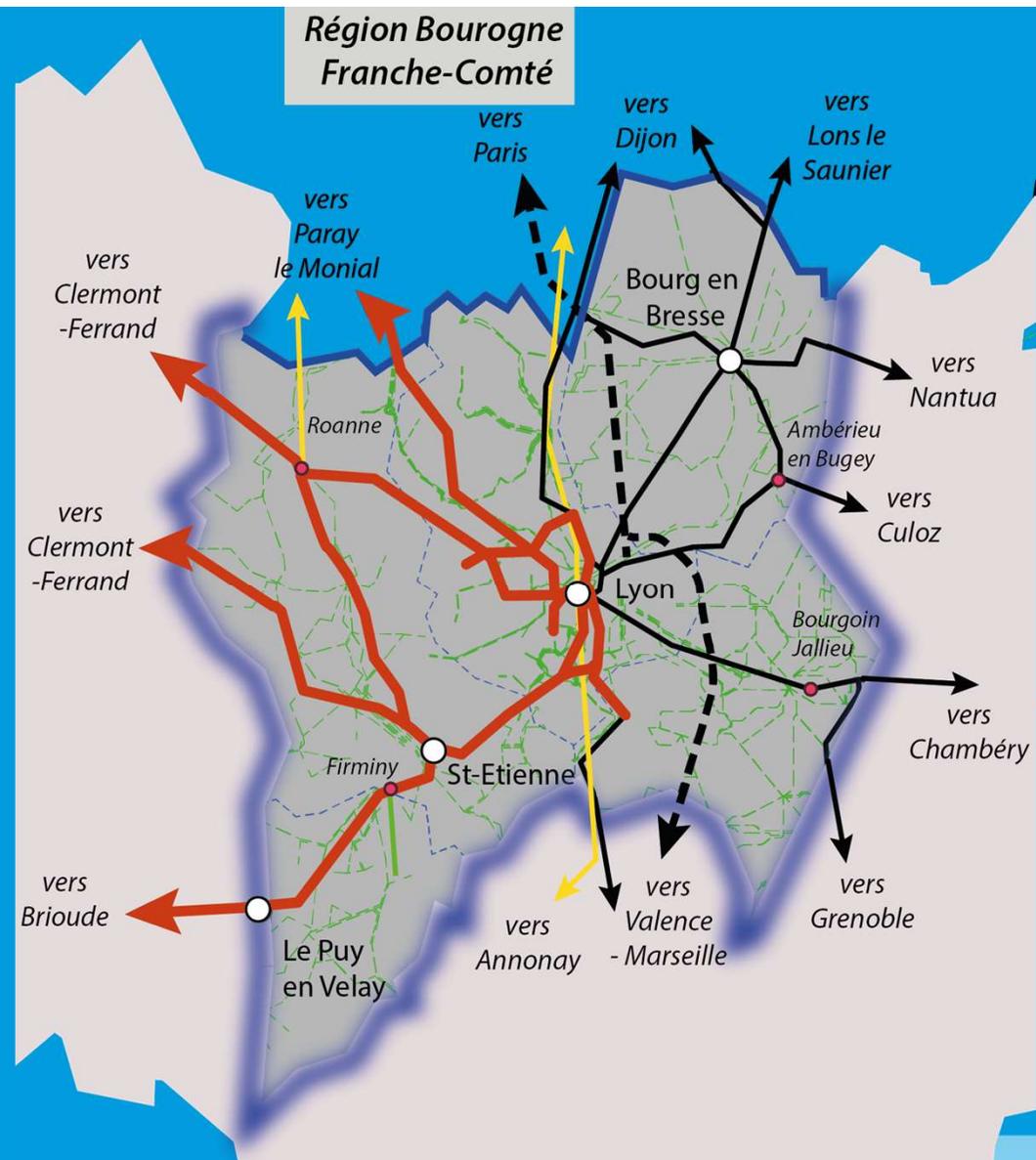


La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Secteur OUEST

LYON < > SAINT-ÉTIENNE
SAINT-ÉTIENNE < > LE PUY
SAINT-ÉTIENNE < > BOEN
SAINT-ÉTIENNE < > ROANNE
LYON < > ROANNE
LYON < > PARAY-LE-MONIAL
OUEST LYONNAIS
LYON < > VIENNE



SERVICE 2024

■ DESSERTE

- **Trains de soirée** fortement impactés par des travaux. Se référer au site TERauvergnerhonealpes.fr avant chaque déplacement.

Les trains sont remplacés par des cars.

- Depuis le 22 janvier, les horaires des 2 cars du soir entre Lyon Part-Dieu et St-Etienne ont été harmonisés (*visuel*)

LYON < > SAINT-ÉTIENNE

	Lun à Jeu*	Ven Sam Dim Fêtes	Tous les jours	Sam Dim Fêtes
	CAR	TER	CAR	CAR
LYON-PART-DIEU	23.24	23.24	00.24	00.24
GIVORS-VILLE	00.00	23.41	01.00	
Rive-de-Gier	00.15	23.53	01.15	
Saint-Chamond	00.28	00.00	01.28	
SAINT-ÉTIENNE-CHÂTEAUCREUX	00.45	00.10	01.45	01.24
Numéro de circulation	39565	886755	39561	39563

■ TRAVAUX

- **WE du 20 et 21 juillet** (*renouvellement appareils de voies à Feyzin*)

Aucun train St-Etienne > Lyon Part-Dieu et suppression d'une partie des trains Lyon Part-Dieu > St-Etienne.

- **du 21 au 31 octobre** (*bucheronnage*)

Impacts de 10h30 à 15h30 et du lundi au vendredi :

du 21 au 25 octobre :

- les trains circulent seulement entre Lyon Perrache et Givors, dans les 2 sens
- quelques trains Lyon Part-Dieu – St-Etienne supprimés (service assuré environ toutes les heures)
- études en cours pour navettes ferrées ou routières entre Firminy et Saint-Etienne

du 28 au 31 octobre : quelques désheurements et quelques suppressions de trains (beaucoup moins que semaine précédente).

■ DESSERTÉ

- **A partir du 14/07/2024, ajout de 4 arrêts** (Lavoute-sur-Loire ; Saint-Vincent-le-Château ; Chamalières-sur-Loire ; Pont de Lignon) sur certains trains de week-end et 1 train en semaine
 - 3 trains le samedi (départs Le Puy 8h47 ; St-Etienne 11h01 ; St-Etienne 17h55)
 - 2 trains le dimanche (départs Le Puy 8h47 ; St-Etienne 17h55)
 - 1 train en semaine (départ St-Etienne 11h01)

le samedi

- + 1 train Le Puy > St-Etienne (- Lyon) et + 2 trains (Lyon-) St-Etienne > Le Puy
- 1 arrivée au Puy à 12h30 depuis Paris en TGV

les samedi & dimanche

- 1 AR désormais possible dans la journée dans le sens Le Puy > St-Etienne

Allongement de temps de parcours de 2 à 7 mn (les usagers montant et descendant entre Firminy et St-Etienne ne sont pas impactés).

SERVICE 2024

DESSERTE

ROUTIER

A partir du 13/07/2024, création d'un car le samedi départ Le Puy 15h45 – St-Etienne 17h05 avec 1 seul arrêt intermédiaire : Bas-Monistrol. Étude en cours.

TRAVAUX (renouvellement de ballast à La Fouillouse - base des travaux à Saint-Etienne)

du 3 septembre au 29 novembre

→ train départ Bas-Monistrol 5h54 : le départ se fera à Firminy . PTA en cours de définition.

du 16 septembre au 15 novembre (visuel)

→ du lundi au vendredi, le train départ St-Etienne 22h00 sera avancé à 21h31 et viendra en substitution du train Lyon Perrache 20h31 – Firminy 21h52, sur la section St-Etienne –Firminy.

SAINT-ÉTIENNE < > LE PUY-EN-VELAY (2/3)

Plan de transport nominal 2024

	Lun à Sam*	Tous les jours
	TER	TER
LYON-PART-DIEU		
LYON-PERRACHE	20.31	
SAINT-ÉTIENNE-CHÂTEAUCREUX (A)	21.26	
SAINT-ÉTIENNE-CHÂTEAUCREUX	21.30	22.00
Saint Étienne Carnot	21.33	22.03
Saint-Étienne-le-Clapier	21.36	22.07
Saint-Étienne-Bellevue	21.40	22.11
La Ricamarie	21.44	22.15
Le Chambon-Feugerolles	21.48	22.19
FIRMINY	21.52	22.23
Fraisses-Union		
Aurec		22.32
Bas-Monistrol		22.42
Pont-de-Lignon		
Retournac		22.58
Chamalières sur Loire		
Vorey		23.09
Saint-Vincent-le-Château		
Lavoute-sur-Loire		
LE PUY-EN-VELAY		23.27
Numéro de circulation	886245	889968

du 16 septembre au 15 novembre 2024

Lun à Sam*	Tous les jours
TER	TER
20.31	
21.26	
21.30	21:31
21.33	21:34
21.36	21:37
21.40	21:41
21.44	21:45
21.48	21:49
21.52	21:53
	22.02
	22:12
	22:28
	22:39
	22:57
886245	889968

■ DESSERTE

- Demande d'usagers de combler un trou de desserte le WE → création d'un aller-retour **le dimanche**.
 - **Le Puy 14H45 - St-Etienne 16H12** (4 arrêts inclus)
 - réduction du trou de desserte de 4h entre 12h30 et 16h30
 - 1 correspondance avec le TGV à St-Etienne 16h44 pour Paris.
 - **St-Etienne 10h53 – Le Puy 12h22** (4 arrêts inclus)
 - réduction du trou de desserte de 4h entre 9h et 13h
 - 1 correspondance avec le TGV Paris 7h30 > Lyon Part-Dieu (Trenitalia), soit un gain de 2h temps de trajet Paris > Le Puy
 - une arrivée au Puy à 12h30 depuis Paris en TGV
 - ce train devient quotidien.

■ DESSERTE

ROUTIER

- Depuis fin janvier 2024, pour permettre une correspondance à St-Etienne sur le TGV 12h12 pour Paris :
 - le car départ St-Etienne 9h50 est avancé à 9h48 pour une arrivée inchangée à Montbrison à 10h54
 - le car départ Montbrison 11h03 est avancé à 11h00 pour assurer une arrivée à St-Etienne à 12h02 et la correspondance à St-Etienne sur le TGV 12h12 pour Paris.
- **A partir du 14 juillet,**
 - l'horaire du car St-Etienne 14h50 (lundi au vendredi) est actualisé à son arrivée à Thiers : 17h08 au lieu de 17h04. Une correspondance pour Clermont par le TER 17h14 reste possible techniquement, bien que la correspondance ne soit pas vendue dans les outils de vente.
 - l'horaire du car St-Etienne 14h50 (samedi) est actualisé à son passage à Noirétable : 16h43 au lieu de 16h36.
 - Détournement des passages à niveau :
 - . Car départ Boën 4h34 est avancé à 4h31 – arrivée à St-Etienne inchangée
 - . Car départ Boën 15h54 est avancé à 15h51 – arrivée à St-Etienne inchangée

■ TRAVAUX

- **du 21 au 31 octobre** (*maintenance*) : les trains au départ de Boën à 9h47 et 14h21 ; de St-Etienne à 13h18 sont supprimés et remplacés par des cars.

DESSERTE

Suite à la fermeture complète du poste de circulation de Saint-Romain-le-Puy décidée par SNCF Réseau à compter du SA 2025 : le départ Boën 7h20 est retardé à 7h22 – arrivée St-Etienne à 8h14, entraînant des impacts horaires des 2 trains suivants :

- ➔ Départ St-Etienne 6h56 – arrivée avancée à Montbrison à 7h34, soit un gain en temps de parcours de 14mn. Les arrêts Sury-le-Comtal et Saint-Romain-le-Puy sont réduits à 30 secondes.

- ➔ Départ St-Etienne 6h17 avancé à 5h59 – arrivée à Montbrison à 6h38
 - temps de parcours inchangé
 - train décadencé et tôt
 - améliore la fréquence au départ de St-Etienne : **5h59/6h56/8h17** au lieu de **6h17/6h56/8h17**.

Etude en cours sur l'amélioration de l'offre régionale globale de transport TER + Cars Région entre Clermont - Thiers - Boën - St Etienne pour une mise en œuvre en septembre 2025. Modalités de concertation en cours de définition.

SAINT-ÉTIENNE <> ROANNE

SERVICE 2024



▪ DESSERTE

- Détournement d'un passage à niveau : le car départ Feurs 5h03 est avancé à 5h00 – arrivée à St-Etienne inchangée

▪ TRAVAUX

- **du 9 au 27 septembre** (*maintenance*)
aucun train entre 8h30 et 14h00. Cars de substitution

SERVICE 2025

▪ TRAVAUX

- **du 10 février au 25 avril** (*confortement tranchée St-Cyr*)
 - **du 8 septembre au 21 novembre** (*confortement tranchée de Malval*)
- ➔ Impacts et PTA à l'étude



SERVICE 2025

Suite aux limitations de vitesse pour travaux, certains trains au départ de Lyon Perrache seront légèrement désaturés, de l'ordre de 2 mn (trains initialement prévus à 16h37 / 18h37 / 19h37 / 20h46 : à confirmer).

SERVICE 2026

- **DESSERTE**

Suite aux échanges avec l'association 2RATL, des études TER sont en cours.

SERVICE 2024

- Du fait de travaux entre Moulins et Nevers, le terminus du dernier train au départ de Lyon Perrache 19h41 subit des variations depuis le 4 mars. Prochaines modifications de **terminus à Paray le Monial** (au lieu de Nevers) :
 - Juin : tout le mois sauf le 28 juin
 - Juillet : 1ère quinzaine (jusqu'à Nevers les 5 et 12 juillet)

Terminus à Moulins (au lieu de Nevers) :

- Aout : du 26 au 30 aout
- Septembre : du 2 au 13 septembre et le 20 septembre.

- **Contexte**

Depuis le 6 novembre 2023, SNCF Réseau n'est pas en capacité de tenir le poste de circulation de Lamure-sur-Azergues le soir. Le plan de transport a été adapté. Depuis le début du SA2024, le train départ de Lyon Perrache à 19h16 a notamment été décalé à 19h41 jusqu'à Nevers (arrivée 23h25).

Le PDG de la SNCF a annoncé le 7 mai 2024 devant le Sénat que tout sera mis en œuvre pour remettre un agent de circulation à Lamure-sur-Azergues → La Région reste en attente d'éléments pour définir le plan de transport au-delà du 2 septembre 2024.

Sans solution de dernière minute, le train départ de Lyon Perrache 19h41 jusqu'à Nevers (arrivée 23h25) sera maintenu jusqu'à la fin du SA 2024.

SERVICE 2025

Contexte

- L'horaire d'ouverture étendu du poste de Gilly-sur-Loire n'est plus possible à partir du SA 2025.
- Il faut 2 trains réceptionnés à Nevers le soir pour maintenir les roulements du lendemain

→ 2 situations possibles :

- Le poste de Lamure-sur-Azergues est de nouveau opérationnel en 2^{ème} partie de journée et le plan de transport nominal est assuré
- Sans tenue du poste de Lamure, proposition de prolonger du lundi au vendredi, le train départ de Lyon Perrache à 16h58 jusqu'à Nevers (au lieu de Paray-le-Monial). Le train départ Lyon Perrache à 19h41 deviendrait terminus Paray-le-Monial (*visuel*)

Etude en cours pour vérifier la faisabilité et chiffrer les surcouts.

Train Lyon > Paray (- Tours)

- En semaine - départ Lyon Perrache 13h25 : allongement de temps de parcours de 40mn (limitations de vitesse entre Paray et Moulins et en Centre Val de Loire)
- Le samedi & dimanche - départ Lyon Perrache : départ commandé à 8h25. SNCF Réseau informera en juillet s'il est restauré à cet horaire ou maintenu à 8h15 comme en 2024.

LYON < > PARAY-LE-MONIAL (2/2)

	16848	4502	4404	16848	4406	893900	893902	893904
	LYON PERRACHE	LYON PERRACHE	LYON PERRACHE	LYON PERRACHE	LYON PERRACHE	LYON PERRACHE	LYON PERRACHE	LYON PERRACHE
	TOURS	NANTES	NANTES	TOURS	NANTES	PARAY LE MONIAL	NEVERS	NEVERS
LYON PERRACHE	08:15	09:20	11:47	13:25	15:32	16:58	18:08	19:41
LYON PART DIEU	08:28	09:34	12:00	13:38	15:46	-	18:16/22	19:49/00
LYON VAISE	-	-	-	-	-	17:03/04	-	-
LOZANNE	xx:xx	-	-	13:59	-	17:23/25	18:43/47	20:20/21
CHÂTILLON D'AZERGUES	-	-	-	-	-	17:30/31	18:54/55	20:26/26
CHESSY	-	-	-	-	-	17:33/34	18:58/59	20:29/29
BOIS D'INGST LÉGNY	xx:xx	-	-	14:09	-	17:38/39	19:03/04	20:35/35
CHAMELET	-	-	-	-	-	17:47/48	19:12/13	20:43/43
LAMURE-SUR-AZERGUES	xx:xx	-	-	14:26	-	17:57/58	19:17/18	20:51/52
CHAUFFAILLES	xx:xx	-	-	14:46	-	18:17/18	19:41/42	21:12/13
LA CLAYETTE - BAUEMONT	xx:xx	-	-	14:55	-	18:27/28	19:51/52	21:21/22
PARAY LE MONIAL	10:07	-	-	15:23	-	16:49/50	20:13/14	21:43
DIGOIN	xx:xx	-	-	15:32	-	xx:xx	20:26/27	21:56/57
GILLY-SUR-LOIRE	xx:xx	-	-	15:51	-	19:31/37	20:52/53	22:22/23
DOMPIERRE-SEPT-FONS	xx:xx	-	-	15:59	-	xx:xx	21:01/02	22:30/30
MOULINS SUR ALLIER	xx:xx	11:41	14:07	16:22	17:51	20:05/07	21:20/31	22:48/49
SAINTE-PIERRE-LE-MOÛTIER	-	-	-	-	-	xx:xx	21:48/49	23:06/07
SAINCAIZE	-	-	-	-	-	xx:xx	21:58/59	23:16/17
NEVERS	12:07/12:17	12:25	14:51	17:04	18:29	20:45	22:07	23:25
BOURGES	xx:xx	13:05	15:30	17:43	19:08	-	-	-
VIERZON VILLE	xx:xx	13:23	15:51	18:03	19:28	-	-	-
VILLEFRANCHE-SUR-CHER	xx:xx	-	-	18:20	-	-	-	-
GIEVRES	xx:xx	-	-	18:26	-	-	-	-
SELLES-SUR-CHER	xx:xx	-	-	18:33	-	-	-	-
SAINTE-AIGNAN-NOYERS	xx:xx	-	-	18:43	-	-	-	-
MONTRICHARD	xx:xx	-	-	18:54	-	-	-	-
CHENONCEAUX	xx:xx	-	-	19:01	-	-	-	-
BLÉRE LA CROIX	xx:xx	-	-	19:06	-	-	-	-
SAINTE-PIERRE DES CORPS	xx:xx	14:28	16:58	19:22	20:29	-	-	-
TOURS	15:06	-	-	19:27	-	-	-	-
NANTES	-	16:04	18:38	-	22:05	-	-	-
	SDF	Q	Q	SF SDF	Q	SF SDF	Q	SF SDF

SERVICE 2024

▪ TRAVAUX

- du **29 juillet au 2 août** et du **21 octobre au 1er novembre** (vacances scolaires) (*débroussaillage*)
Pas de trains entre 10h et 16h du lundi au vendredi. Cars de substitution.
 - Branche Brignais : un car TER / h (cars de 20 places)
 - Branche Sain-Bel : un car TER / 45mn

SERVICE 2025

LYON SAINT-PAUL < > SAIN – BEL

(2/3)

DESSERTÉ

- Le programme de rénovation des rames va engendrer une réduction du parc matériel du SA 2025 au SA 2029.
- ➔ suppression de 3 trains et renforcement des 3 trains suivants en UM3 à compter du SA 2025.

Sens Lyon St-Paul > Sain-Bel

	Lun à Ven*	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Tous les jours	Lun à Ven*	Lun à Sam*	Lun à Ven*
	1	2	1	2			2	1	2
	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
LYON-SAINT-PAUL	05.42	06.12	06.27	06.42	06.57	07.12	07.27	07.42	07.57
LYON-GORGE-DE-LOUP	05.45	06.15	06.31	06.45	07.01	07.15	07.31	07.45	08.01
Ecully-la-Demi-Lune	05.49	06.19	06.35	06.49	07.05	07.19	07.35	07.49	08.05
TASSIN	05.53	06.23	06.38	06.53	07.08	07.23	07.38	07.53	08.08
Le Méridien	05.55	06.25	06.40	06.55	07.10	07.25	07.40	07.55	08.10
Charbonnières-les-Bains	05.58	06.28	06.43	06.58	07.13	07.28	07.43	07.58	08.13
Casino-Lacroix-Laval	06.00	06.30		07.00		07.30		08.00	
La Tour-de-Salvagny	06.03	06.33	06.47	07.03	07.17	07.33	07.47	08.03	08.17
Lentilly-Charpenay	06.07	06.37	06.52	07.07	07.22	07.37	07.52	08.07	08.22
Lentilly	06.10	06.40	06.54	07.10	07.24	07.40	07.54	08.10	08.24
Fleurieux-sur-l'Arbresle	06.14	06.44	06.59	07.14	07.29	07.44	07.59	08.14	08.29
L'ARBRESLE	06.20	06.50	07.04	07.20	07.34	07.50	08.04	08.20	08.34
SAIN-BEL	06.24	06.54	07.24			07.54		08.24	

Numéro de circulation	890000	890002	890004	890006	890008	890010	890012	890014	890016
-----------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

UM3

Sens Sain-Bel > Lyon St-Paul

	Lun à Ven*	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Tous les jours	Lun à Ven*	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Tous les jours	Lun à Ven*	Lun à Sam*	Tous les jours
	1	2	1	2			2	1	2		2	1	
	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
SAIN-BEL	05.34	06.04		06.34		07.04		07.34		08.04		08.34	09.04
L'ARBRESLE	05.39	06.09	06.24	06.39	06.54	07.09	07.24	07.39	07.54	08.09	08.24	08.39	09.09
Fleurieux-sur-l'Arbresle	05.44	06.14	06.29	06.44	06.59	07.14	07.29	07.44	07.59	08.14	08.29	08.44	09.14
Lentilly	05.47	06.17	06.33	06.47	07.03	07.17	07.33	07.47	08.03	08.17	08.33	08.47	09.17
Lentilly-Charpenay	05.50	06.20	06.36	06.50	07.06	07.20	07.36	07.50	08.06	08.20	08.36	08.50	09.20
La Tour-de-Salvagny	05.54	06.24	06.40	06.54	07.10	07.24	07.40	07.54	08.10	08.24	08.40	08.54	09.24
Casino-Lacroix-Laval	05.56	06.26		06.56		07.26		07.56		08.26		08.56	09.26
Charbonnières-les-Bains	05.59	06.29	06.44	06.59	07.14	07.29	07.44	07.59	08.14	08.29	08.44	08.59	09.29
Le Méridien	06.01	06.31	06.46	07.01	07.16	07.31	07.46	08.01	08.16	08.31	08.46	09.01	09.31
TASSIN	06.04	06.34	06.49	07.04	07.19	07.34	07.49	08.04	08.19	08.34	08.49	09.04	09.34
Ecully-la-Demi-Lune	06.07	06.37	06.52	07.07	07.22	07.37	07.52	08.07	08.22	08.37	08.52	09.07	09.37
LYON-GORGE-DE-LOUP (A)	06.10	06.40	06.55	07.10	07.25	07.40	07.55	08.10	08.25	08.40	08.55	09.10	09.40
LYON-SAINT-PAUL	06.16	06.46	07.01	07.16	07.31	07.46	08.01	08.16	08.31	08.46	09.01	09.16	09.46

Numéro de circulation	890001	890003	890005	890007	890009	890011	890013	890015	890017	890019	890021	890023	890025
-----------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

UM3

UM3

SERVICE 2025

LYON SAINT-PAUL < > BRIGNAIS

LYON SAINT-PAUL < > SAIN – BEL (3/3)

LYON SAINT-PAUL < > LOZANNE

■ DESSERTE - BRANCHE TASSIN-LOZANNE

- ajustement : les cars seront remplacés par les trains les dimanches de fin de vacances scolaires, soit les 5 janvier, 9 mars, 4 mai, 31 août et 2 novembre (5 allers-retours)

■ TRAVAUX - BRANCHES LYON SAINT-PAUL – BRIGNAIS / LYON SAINT-PAUL – SAIN-BEL

- **du 24 février au 7 mars et du 20 au 31 octobre** (vacances scolaires) (*débroussaillage*)

Pas de train entre 10h et 16h du lundi au vendredi. Car de substitution :

- Branche Brignais : un car TER / h (cars de 20 places)
- Branche Sain-Bel : un car TER / 45mn

- **du 7 juillet au 29 août** (vacances scolaires) (*remplacement du pont routier Esplette à Tassin par la Métropole de Lyon*)

Aucun train sur les 2 branches du tram-train.

- Branche Brignais : un car TER toutes les 1/2h pour les flux domicile-travail Brignais > Lyon. Fréquence à l'heure en heures creuses
- Branche Sain-Bel
 - trains entre Sain-Bel et Charbonnières puis cars TER entre la gare de Charbonnières et Lyon St-Paul via Gorge-de-Loup. Les cars seront doublés en heures de pointe.
 - fréquence : 1/2h quasi toute la journée entre Sain-Bel et Lyon St-Paul et entre L'Arbresle et Lyon St-Paul.

SERVICE 2024

- **Principaux impacts travaux :**

- ✓ Travaux de nuit liés à la CCR : **Suppression du train 886143 (départ Part-Dieu 21h20) du lundi au jeudi sur une période de 19 jours** (du 16/09 au 10/10/24 ainsi que le 26/08, le 02/09 et le 09/09) : mise en place d'une desserte routière de substitution au départ de Lyon Part-Dieu et desservant toutes les gares entre Vienne et Valence
- ✓ **Travaux de maintenance entre Chasse-sur-Rhône et Avignon du 03 au 21 juin** (impacts en heures creuses)
- ✓ **Travaux voie E en gare de Vienne du 2 au 25 septembre** : risque d'impact sur les circulations des trains omnibus Vienne – Lyon Perrache (étude en cours TER)

→ Se référer aux canaux habituels pour les précisions sur les plans de substitution

- **Jazz à Vienne du 27/06 au 16/07 :**

- ✓ Pas de possibilité de mettre en place des renforts ferroviaires du fait des contraintes liées aux travaux de nuit
- ✓ **Mise en place d'une offre routière chaque soir de concert au théâtre antique au départ de Vienne autour de 00h30** (en fonction des horaires de fin de concerts) à destination de Lyon Jean-Macé et Lyon Perrache
- ✓ Places contingentées en vente sur la billetterie du festival Jazz à Vienne

- **Impacts des travaux de nuit** en vallée du Rhône :

- **Le TER n°886145 Lyon Part Dieu (22h20) – Valence (23h30) :**

- ✓ Circulera uniquement les samedi, dimanche et fêtes (iso 2024)
- ✓ Un autocar direct Lyon Part-Dieu (22h20) – Vienne (23h05) – Valence (00h00) sera mis en place le vendredi (iso 2024)



- **Le TER n°886143 Lyon Part-Dieu (21h20) – Valence (22h30) :**

- ✓ Circulera les samedi, dimanche et fêtes sur la totalité de son parcours
- ✓ Sera terminus Vienne du lundi au vendredi du 27/01/25 au 10/10/25 : une substitution par autocar sera mise en place entre Vienne et Valence sur cette période (car omnibus du lundi au vendredi + car direct le vendredi)

- **Le TER n°886140 Valence (21h45) – Lyon Part-Dieu (22h56) :**

- ✓ Circulera du lundi au samedi jusqu'au 25/01/25
- ✓ Circulera uniquement le samedi du 27/01/25 au 10/10/25 → une substitution par autocar sera mise en place en semaine
- ✓ Circulera avec un horaire avancé de 20 min. du lundi au vendredi du 13/10/25 au 12/12/25 (départ Valence 21h26 – arrivée Part-Dieu 22h37) et le samedi dans son horaire normal

SERVICE 2025

LYON < > VIENNE

- **Etude en cours pour arbitrage** : Suite à la rencontre du 14/02/24 avec l'association AUTERVR, la Région a pris note du besoin de renforcer la desserte sur Vienne en soirée (pour les étudiants et pendulaires) et a demandé à TER d'étudier (pour 2025 ou services suivants) la **création d'un train périurbain Lyon-Perrache 21h50 – Vienne 22h24 du lundi au vendredi** qui serait en remplacement du car TER de 21h24.

- Fonctionnalités recherchées :

- ✓ **Extension de l'amplitude** en soirée
- ✓ **Desserte de Jean-Macé, St-Fons et Estressin** (non desservis par le car)
- ✓ **Réduction du temps de parcours** (34 min. jusqu'à Vienne au lieu de 50 min. en car)

*sauf jours fériés	*								
	Lun à Sam*	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Ven	Sam Dim Fêtes
	TER	TER	TER	TER	TER	CAR	TER	CAR	TER
LYON-PART-DIEU			20.20		21.20			22.20	22.20
Lyon-Vaise (D)	19.09	19.27		20.09					
LYON-PERRACHE (D)	19.20	19.41		20.20		21.24	21.50		
Lyon-Jean-Macé (D)	19.24	19.45		20.24			21.54		
Saint-Fons	19.29			20.29			21.59		
Feyzin	19.34			20.34		21.39	22.03		
Sérézin	19.39			20.39		21.48	22.08		
Chasse-sur-Rhône	19.44			20.44		21.58	22.13		
Estressin	19.50			20.50			22.19		
VIENNE	19.54	20.02	20.40	20.54	21.40	22.14	22.24	23.05	22.40
Saint-Clair-Les-Roches		20.10	20.48		21.48				22.48
LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON		20.17	20.55		21.55				22.55
Saint-Rambert-d'Albon		20.23	21.01		22.01				23.01
Saint-Vallier-sur-Rhône		20.31	21.10		22.10				23.10
Tain-l'Hermitage-Tournon		20.41	21.19		22.19				23.19
VALENCE-VILLE (A)		20.52	21.30		22.30			00.00	23.30
Numéro de circulation	887145	886137	886139	887149	886143	Suppr.	Nouv.	456101	886145

* TER n°886143 terminus Vienne en période de travaux (substitution routière entre Vienne et Valence)



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Secteur EST

LYON - VILLEFRANCHE - MACON

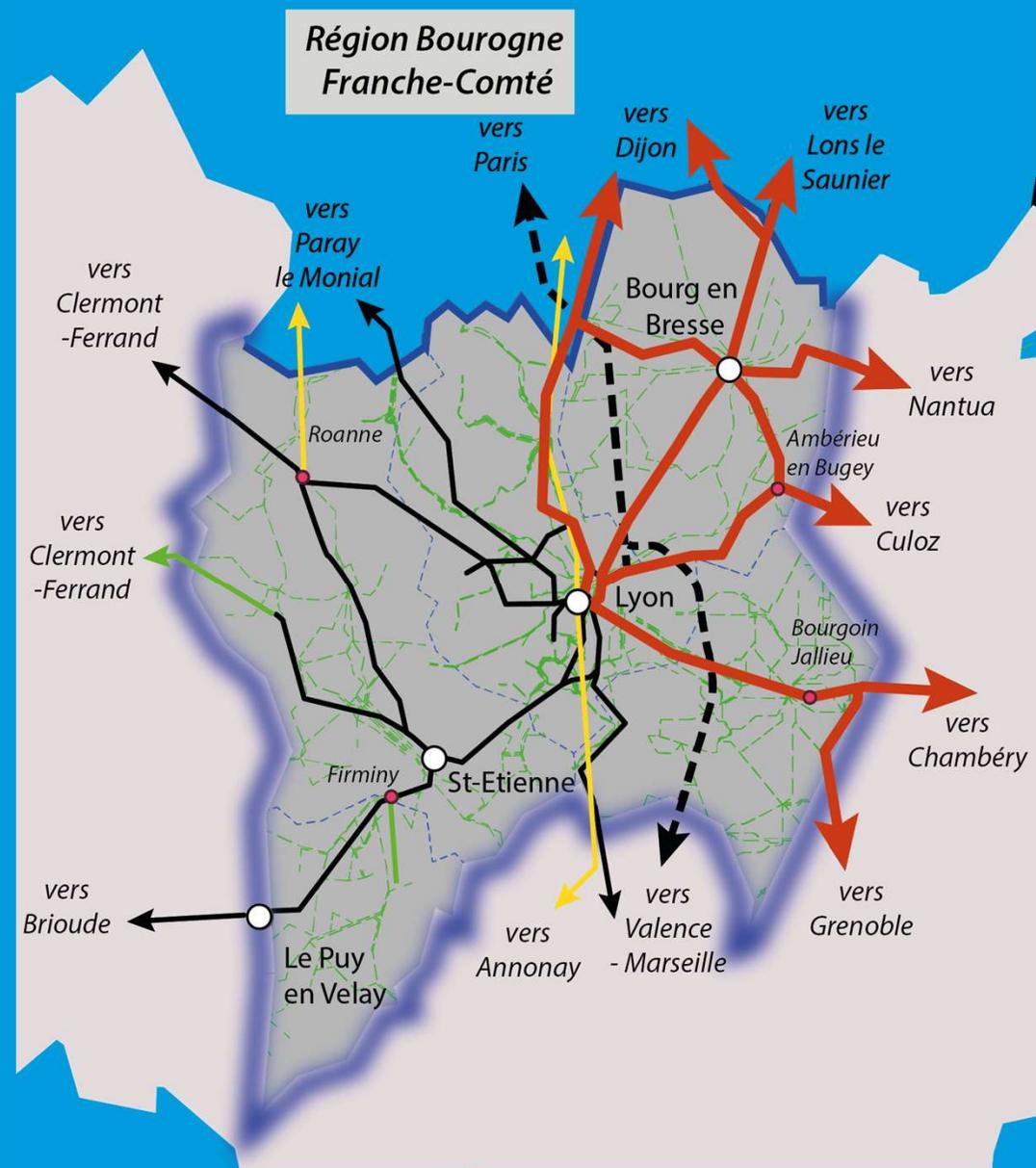
LYON – BELLEGARDE – GENEVE

LYON – BOURG-EN-BRESSE

LYON – AMBERIEU

LYON – SAG – CHAMBERY/GRENOBLE

AUTRES LIGNES



SERVICE 2024

LYON < > VILLEFRANCHE < > MACON

- Déploiement progressif à partir de septembre de **matériels roulants plus capacitaires** sur la ligne **Valence/Lyon Perrache/Mâcon** (rames Regio2N acquises par la Région), afin d'améliorer les conditions de voyage en heure de pointe.
- Impacts travaux : **mise en accessibilité de la gare de Mâcon** :



- ✓ Opérations "coup de poing" les week-end du **31 août / 01 septembre** et du **07/08 septembre** : quelques modifications horaires attendues.
- ✓ Quai 2 réduit à 235 m **de fin août à mi-octobre** avec impacts à prévoir sur la desserte ou la composition de certains trains

SERVICE 2025

- Reconduction de l'offre 2024
- Poursuite de la mise en accessibilité de la gare de Mâcon avec des conséquences sur le dernier train (dép. Perrache 22h06) pour 30 semaines

SERVICE 2026 (en cours d'instruction)

- Etude en cours pour la création d'un train omnibus **départ Villefranche-sur-Saône 19h11 / arrivée Lyon Perrache 19h46 du lundi au vendredi** afin de renforcer l'offre périurbaine en contre-pointe du soir

--> sous réserve d'arbitrages

<i>*sauf jours fériés</i>	Lun à Sam*	Sauf les Sam	Tous les jours	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Tous les jours
<i>DIJON-VILLE</i>					17.41	
MÂCON-VILLE			18.35		18.57	
Crêches-sur-Saône			18.40			
Pontanevaux			18.44			
Romanèche-Thorins			18.48			
BELLEVILLE-SUR-SAÔNE			18.54		19.09	
Saint-Georges-de-Reneins			18.58			
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	18.41		19.05	19.11	19.20	19.41
Anse	18.45		19.09	19.15		19.45
Quincieux	18.49			19.20		19.49
ST-GERMAIN-AU-MONT-D'OR	18.53	19.05	19.17	19.23	19.29	19.53
Albigny-Neuville	18.56			19.26		19.56
Couzon-au-Mont-d'Or	19.00			19.30		20.00
Collonges-Fontaines	19.03			19.33		20.03
LYON-PART-DIEU (A)					19.42	
Lyon-Vaise (A)	19.08	19.14	19.26	19.39		20.08
LYON-PERRACHE (A)	19.16	19.24	19.35	19.46		20.16

Numéro de circulation	887145	889677	886137	PROJET	17835	887149
-----------------------	--------	--------	--------	--------	-------	--------

SERVICE 2024



Principaux impacts travaux :



- **Poursuite des travaux de mise en accessibilité de la gare de Vernier en Suisse** nécessitant d'exploiter la ligne en voie unique sur une partie du parcours entre La Plaine et Genève **jusqu'en décembre 2024** (sur-stationnements de 9 à 16 minutes à Bellegarde sur la majorité des trains)
- **Travaux préparatoires en vue de la construction de la gare souterraine de Genève Cornavin** : interruption totale des circulations le **week-end du 23-24 novembre** : les trains Lyon-Genève et Valence-Genève seront origine-terminus Bellegarde : substitutions routières entre Bellegarde et Genève.

SERVICE 2025

Principaux impacts travaux :



- **Remplacement du ballast à Beynost** : coupure de la ligne du **16 au 22 août 2025** : plan de substitutions routières à l'étude
- Plusieurs opérations "coup de poing" : **travaux en gare de Genève Cornavin** sur plusieurs week-end en janvier et février 2025, **rénovation voies/ballast à Ambérieu et Tenay** les week-end du 04/06 avril et du 11/13 avril, **travaux en gare de Culoz (passerelle)** les week-end du 26/27 juillet et du 02/03 août

--> les informations sur les offres de substitution seront **accessibles sur les canaux habituels**

SERVICE 2025

Instruction en cours avec SNCF-Réseau pour la **création d'un aller-retour supplémentaire** afin de renforcer l'offre entre Lyon et Genève et décharger les trains encadrants, **sur 8 dimanches (ou lundis fériés)** pour lesquels sont attendues de fortes affluences (fin de vacances scolaires, longs week-end) :

- Départ **Lyon Part-Dieu 15h38** / arrivée Genève Cornavin 17h35
- Départ **Genève Cornavin 18h25** / arrivée Lyon Part-Dieu 20h14

	(...)	Tous les jours	Dim Fêtes	Tous les jours	Sauf les Sam	Tous les jours	Tous les jours
LYON-PART-DIEU		14.38	15.38	16.38	17.38	18.38	20.38
Ambérieu		15.02	16.03	17.03			21.03
Tenay-Hauteville			16.16	17.16	18.16	19.17	21.16
Virieu-le-Grand-Belley		15.31	16.31	17.31	18.31	19.32	21.31
Culoz		15.40	16.40	17.40	18.40	19.41	21.40
Seysssel-Corbonod		15.51	16.51		18.51	19.52	21.51
BELLEGARDE (A)		16.04	17.04	18.04	19.04	20.05	22.04
BELLEGARDE (D)		16.07	17.07	18.07	19.07	20.07	22.07
GENÈVE-CORNAVIN		16.35	17.35	18.35	19.35	20.35	22.35
Num. de circulation		96514	NOUV	96518	96520	96522	96530

	(...)	Tous les jours	Tous les jours	Dim Fêtes	Dim Fêtes	Dim Fêtes	Dim Fêtes
GENÈVE-CORNAVIN		13.30	15.30	16.25	17.14	18.25	19.14
BELLEGARDE (A)		13.57	15.57	16.54	17.46	18.53	19.46
BELLEGARDE (D)		14.00	16.00	16.57	17.52	18.56	19.52
Seysssel-Corbonod		14.14	16.14		18.07		20.07
Culoz		14.24	16.24		18.18	19.18	20.18
Virieu-le-Grand-Belley					18.27		20.27
Tenay-Hauteville			16.44		18.43		20.43
Ambérieu		14.57	16.58		18.57		20.57
LYON-PART-DIEU		15.22	17.22	18.10	19.22	20.14	21.22
Num. de circulation		96566	96570	96572	96574	NOUV	96578

Circulations de renfort les 05/01, 09/03, 21/04, 04/05, 01/06, 09/06, 31/08 et 02/11/25

SERVICE 2024

- Principaux impacts travaux :

- ✓ **Travaux de signalisation entre St-Clair et Ambérieu** : quelques désheurements sur les trains périurbains Lyon-Ambérieu en lien avec des limitations de vitesses **du 28/05 au 10/08**
- ✓ Opérations "coup de poing" le **week-end du 25-27 octobre** : conséquences en cours d'études par TER



SERVICE 2025

- Reconduction de l'offre 2024

SERVICE 2026 (en cours d'instruction)

- Etude en cours pour la création d'un train omnibus **départ Ambérieu 17h37 / arrivée Lyon Part-Dieu 18h18 du lundi au vendredi** afin de renforcer l'offre périurbaine en contre-pointe du soir

--> Sous réserve d'arbitrages

<i>*sauf jours fériés</i>	Tous les jours	Tous les jours	Lun à Sam*	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Tous les jours	Tous les jours	Lun à Sam*	Sauf les Sam
AMBÉRIEU (D)	16.07	16.58	17.07	17.27	17.37	18.07	18.28	18.57	19.07
Meximieux-Pérourges	16.15		17.15		17.45	18.15			19.15
La Valbonne	16.22		17.22		17.52	18.22			19.22
MONTLUEL	16.27		17.26		17.56	18.27			19.26
Beynost	16.31		17.31		18.01	18.31			19.31
Saint-Maurice-de-Beynost	16.34		17.34		18.04	18.34			19.34
Miribel	16.37		17.37		18.07	18.37			19.37
Crépieux-la-Pape	16.42		17.42		18.12	16.42			19.42
LYON-PART-DIEU (A)	16.48	17.22	17.48	17.52	18.18	18.48	18.52	19.22	19.48
Numéro de circulation	886734	96570	886738	17958	PROJET	886742	17960	96574	886746

SA 2025

BOURG-EN-BRESSE < > AMBÉRIEU

Remise en circulation de l'aller-retour suspendu en 2024 pour pallier les tensions sur le parc matériel roulant TER sur l'étoile lyonnaise (en lien avec le retard de livraison des nouvelles rames Regio2N) :

- TER n°882106 au **départ d'Ambérieu à 08h05 / arrivée Bourg-en-Bresse 08h28**, du lundi au vendredi (à noter que l'arrêt exceptionnel à Ambérieu à 08h00 ajouté en 2024 sur le TER n° 895803 Lyon – Belfort sera par conséquent retiré)
- TER n° 882119 au **départ de Bourg-en-Bresse à 16h28 / arrivée Ambérieu 16h53**, du lundi au vendredi

Circulations en semaine, hors vacances scolaires

<i>*sauf jours fériés</i>	...	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Lun à Sam*	...
		TER	TER	CAR	
AMBÉRIEU		06.55	08.05	09.05	
Ambronay-Priay		07.01	08.11	09.13	
Pont-d'Ain		07.06	08.15	09.18	
Saint-Martin-du-Mont		07.10	08.20	09.24	
La Vavrette-Tossiat				09.30	
BOURG-EN-BRESSE (A)		07.18	08.29	09.45	
Numéro de circulation		882104	882106	49712	

<i>*sauf jours fériés</i>	...	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	...
		TER	TER	TER	
BOURG-EN-BRESSE (D)		16.28	17.32	18.32	
La Vavrette-Tossiat (RD 1075)					
Saint-Martin-du-Mont		16.38	17.41	18.41	
Pont-d'Ain		16.42	17.45	18.45	
Ambronay-Priay		16.47	17.50	18.50	
AMBÉRIEU		16.53	17.55	18.55	
Numéro de circulation		882119	882121	882125	

SA 2025

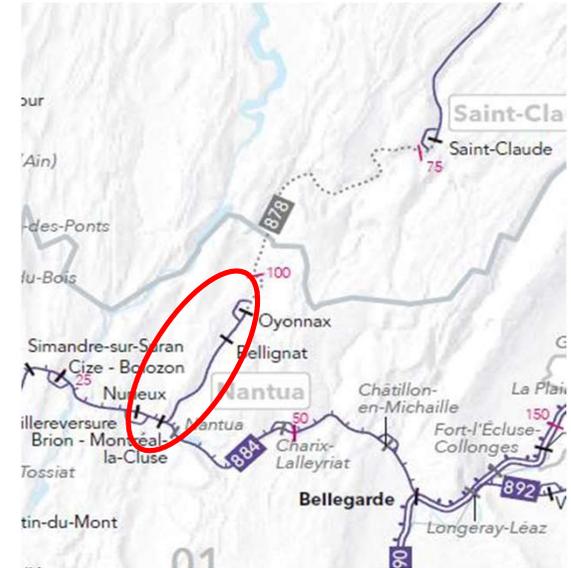
Reconduction de l'offre

LYON < > BOURG-EN-BRESSE

OYONNAX < > BOURG-EN-BRESSE

SA 2025

- Rétablissement de l'horaire du TER 886410 **au départ d'Oyonnax à 12h38** (au lieu de 10h46 en 2024) et du car Région Express X38 à 10h25 du lundi au vendredi (au lieu de 12h25 en 2024).
- Impacts chantier :
 - ✓ **Travaux de régénération de la ligne sur la section Brion – Oyonnax** visant à maintenir les performances de l'infrastructure : coupure totale de la ligne du **03 mars au 25 avril 2025**. Etude en cours de SNCF TER pour définir le plan de transport adapté (avec pour objectif de maintenir les trains entre Bourg-en-Bresse et Nurieux et mettre en place une offre de substitution routière entre Nurieux et Oyonnax).



SA 2026

- Projet de SNCF-Réseau **de mise en navette de l'exploitation de la ligne** :
 - ✓ Principe de la navette : 1 mobile (train composé d'une ou plusieurs rames) peut être engagé sur la section Nurieux-Oyonnax, sur des rotations d'aller-retour
 - ✓ Ce mode d'exploitation maintient le plan de transport
 - ✓ Il ne nécessite plus l'ouverture du poste d'Oyonnax : la section sera télécommandée depuis le poste de Bellegarde.
- **La Région a commandé une étude à SNCF TER** pour une prise en compte des futures modalités d'exploitation de la ligne en lien avec le projet de SNCF-Réseau, et **une analyse des impacts sur la desserte** : adaptation, refonte éventuelle de l'offre ferroviaire en articulation avec celle des cars Régions Express (ligne X38) --> étude en cours

LYON < > SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ < > GRENOBLE

Service_2024

- La Tour du Pin : le risque lié au bâtiment a été ramené à "péril ordinaire". Des mesures de protection ont été déployées côté voie, et les limitations temporaires de vitesse ont été levées le 11 avril 2024. Des capteurs ont été installés sur la façade du bâtiment pour surveiller son évolution.
- Châbons : risque détecté sur un mur de soutènement : Limitation temporaire de vitesse à 40km/h direction Grenoble depuis le 16 mai jusqu'à mi-juillet a minima.
- Bûcheronnage du 7 au 18 octobre : coupure de voie entre Saint-André-le-Gaz et Grenoble de 10h20 à 14h40. Substitution cars entre Lyon et Grenoble

Service 2025

iso 2024

Service 2024 - actualités travaux

- La Tour du Pin : le risque lié au bâtiment a été ramené à "péril ordinaire". Des mesures de protection ont été déployées côté voie, et les limitations temporaires de vitesse ont été levées le 11 avril 2024. Des capteurs ont été installés sur la façade du bâtiment pour surveiller son évolution

Service 2025

- Commande Région : iso 2024

Service 2025

- Commande Région : iso 2024

Travaux

La ligne est fermée pour des travaux au niveau d'Ambérieu et Tenay :

- du 05/04 au 06/04
- du 12/04 au 13/04
- du 20/09 au 21/09

Une substitution routière sera proposée



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



4. Actualités et autres actions régionales

3. Service annuel TER 2025

Travaux programmés 2024/2025

Evolutions programmées



Transports interurbains et scolaires

Perspectives



ACTUALITÉ TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES

CARS RÉGION AIN :

- Prolongement de la ligne A71 Lyon – Montluel jusqu'à Dagneux avec 20 allers/retours par jour (en semaine), soit plus de 60 % des courses de la ligne.
- Desserte du parc industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) par les lignes A10 Ambérieu-en-Bugey – PIPA et A11 Meximieux – PIPA depuis septembre 2022. Plus de 22 000 voyages sur la première année (le double de ce qui était attendu). »
- Lancement d'un nouveau service TAD TOUQUAN par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain depuis septembre 2023. Ce service est financé à hauteur de 70 % par la Région.

CARS RÉGION LOIRE :

- Redéploiement de la billettique Oûra en mai 2024 à la place de l'ancien système avec amélioration notable du service rendu à l'utilisateur : facilitation du rechargement des titres sur l'e-boutique Oûra, vente et service-après-vente davantage mutualisé entre les réseaux, introduction facilitée des nouveautés technologiques, notamment le M-Ticket annoncé en 2025
- Restructuration de la desserte en lignes régulières du roannais
- Développement du TAD dans le roannais avec mise en place de TAD locaux pour répondre aux besoins de déplacements de proximité, et de TAD en ligne virtuelle en rabattement sur la L22 pour les déplacements interurbains.

CARS RÉGION HAUTE-LOIRE :

- Déploiement de la billettique embarquée OûRA sur les 20 lignes régulières en mars 2024
- Création d'un abonnement commercial mensuel à 45 €uros accessible via le site Ourà.com
- Billettique ouverte aux scolaires et aux usagers commerciaux



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



3. Service annuel TER 2025

Travaux programmés 2024/2025

Evolutions programmées

Transports interurbains et scolaires

 Perspectives



AVENANT CPER MOBILITES 2023-2027

L'Etat et la Région se sont accordés sur un protocole d'accord sur le volet Mobilités avec une maquette dotée de près d'1,4 Mds à parité Etat / Région soit 690 M€ qui sera soumis à la délibération de l'Assemblée Plénière des 27 et 28 juin 2024.

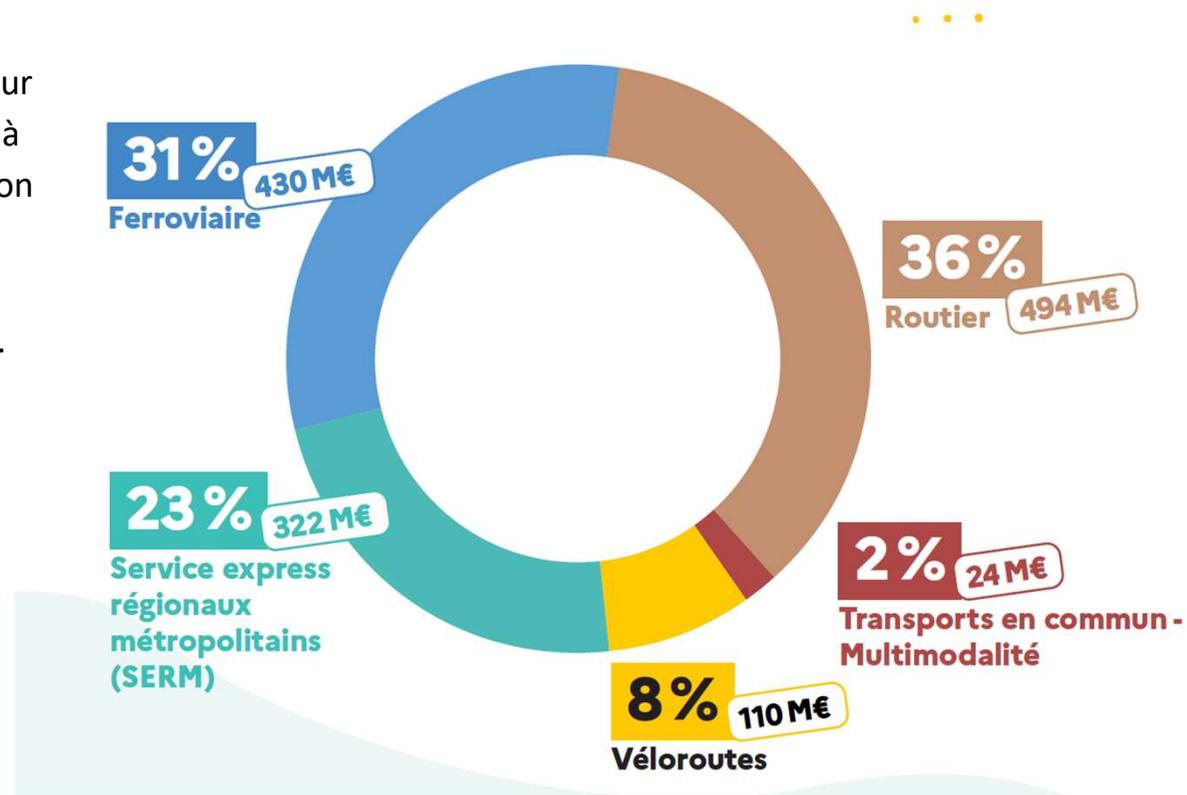
Cette étape permet d'engager les échanges avec les territoires.

En vue de finaliser l'avenant proprement dit pour le premier trimestre 2025 après :

- la concertation préalable du public
- la consultation de l'Autorité Environnementale

A noter que la Région :

- investira massivement sur le matériel roulant à hauteur 3 Mds € d'ici 2035
- financera les réseaux de transports collectifs à hauteur de 2,7 Mds € d'ici 2035



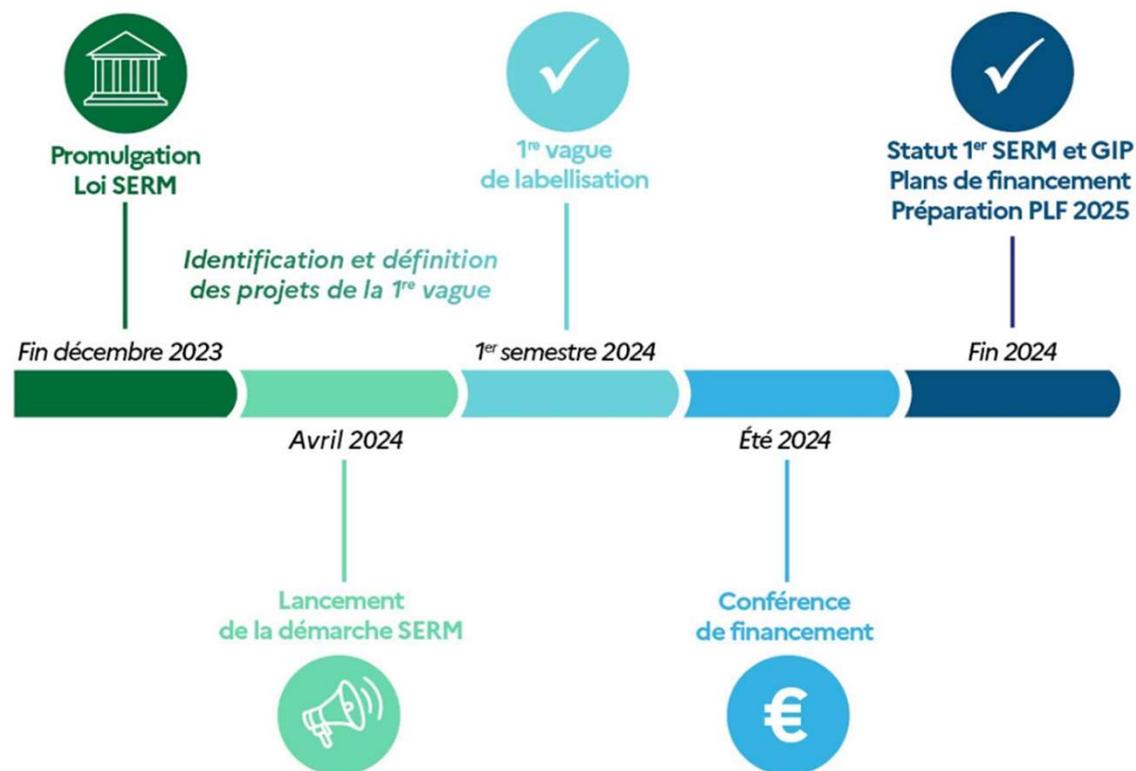
Loi du 27 décembre 2023 relative aux services express régionaux métropolitains

- **SERM** = offre multimodale de services de transports collectifs publics, appuyée prioritairement sur un renforcement de la desserte ferroviaire, intégrant le transport routier à haut niveau de service, les réseaux cyclables et, le cas échéant, le transport fluvial, le covoiturage, l'autopartage et les transports guidés, ainsi que les gares et pôles d'échanges multimodaux
- Le SERM contribue aux **objectifs** d'amélioration de la qualité des transports du quotidien, de réduction de la pollution de l'air, de lutte contre l'auto-solisme, de désenclavement des territoires périurbains et ruraux, de promotion du report modal et de garantie de l'interopérabilité des services d'information des voyageurs et de billettique
- **Statut SERM**, conféré par arrêté ministériel
- **Au moins 10 SERM dans un délai de 10 ans**
- **Extension du périmètre d'intervention** de la Société du Grand Paris renommée **Société des Grands Projets (SGP)** pour des missions ciblées, notamment d'appui au déploiement des SERM
- Organisation d'une **conférence de financement des SERM** à l'été 2024

Calendrier

➤ La **labellisation** d'une première « vague » de SERM au premier semestre 2024, pour les projets portés par les territoires, suffisamment aboutis afin d'engager des études ;

➤ Octroi du **statut de SERM** à partir du 2ème semestre 2024, au fur et à mesure que les projets sont matures, avec des études complètes, des gouvernances stabilisées et des plans de financement phasés.



Les acteurs « nationaux » mobilisables

**Société
des Grands
Projets**

.Participation à l'élaboration du dossier de demande de statut SERM, la « synthèse de dossier »

.Portage d'une part du financement d'un SERM, sous statut, via des emprunts obligataires remboursés par une fiscalité locale affectée à la SGP : la SGP est alors partie prenante pour le respect des coûts et du calendrier des projets

.Appui dans le cadre de la structure locale de coordination

.Maîtrise d'ouvrage d'infrastructures nouvelles nécessaires au SERM et situées dans son périmètre

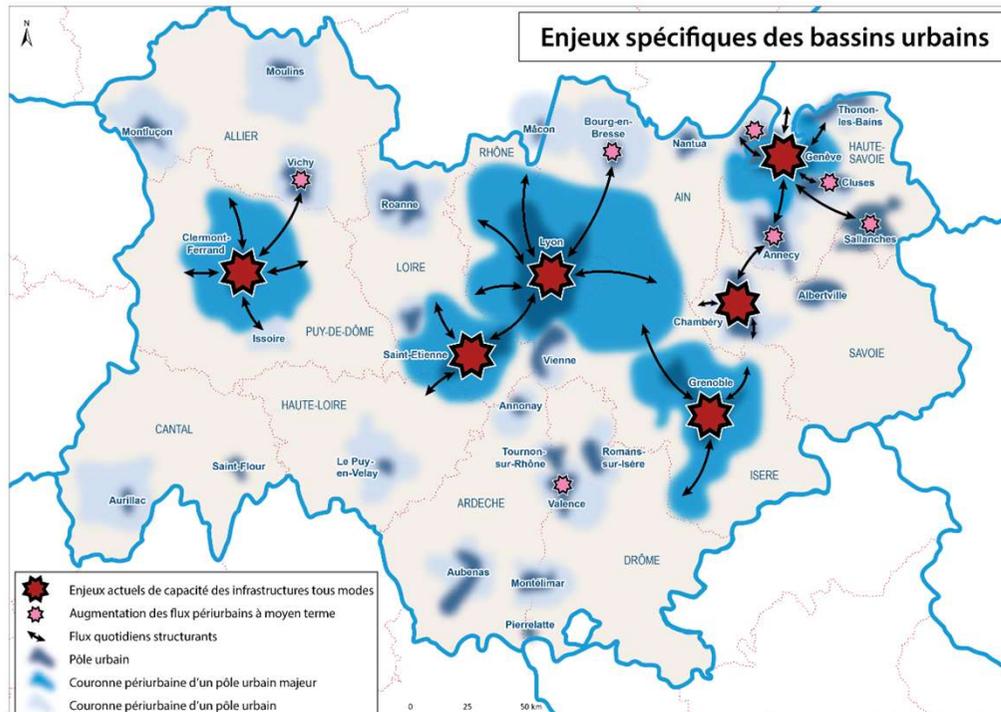


.Connaissance du réseau / gares, exploitation du réseau / gares, maîtres d'ouvrage des aménagements du réseau /gares et équipements existants

.Enjeux de fiabilisation du réseau existant, avec les augmentations d'offre envisagées dans le cadre des SERM

SERM en Auvergne-Rhône-Alpes

6 grandes aires urbaines concernées



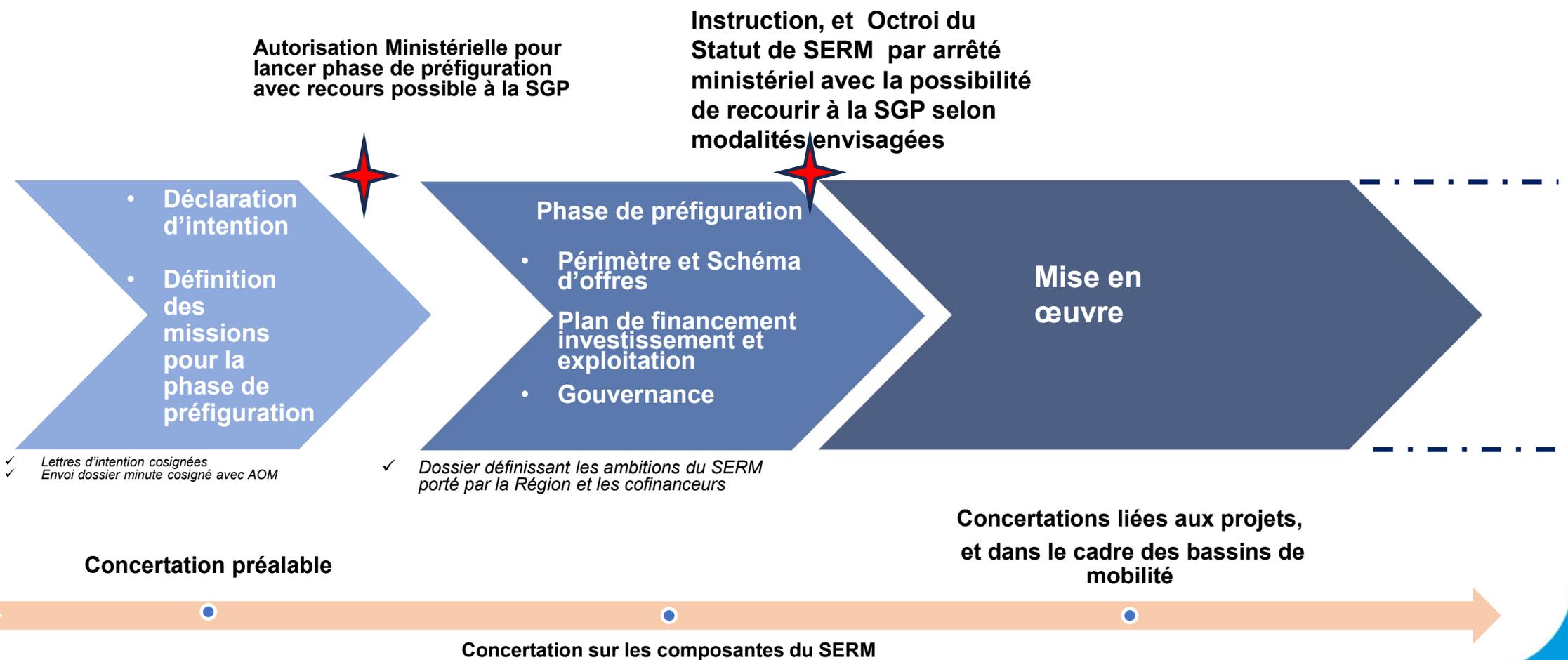
Près de 6 millions d'habitants au sein du territoire régional

(population des communes à 10km d'une gare)

On ne part pas de rien :

- Des réflexions engagées dans tous les SERM
- Des services multimodaux déjà proposés aux usagers (desserte, tarifications combinées, aménagement de Pôles d'Echanges...)
- Des documents de planification intégrant ces objectifs (SRADDET, SCOT, PDM...)
- Le plus grand RER transfrontalier mis en service fin 2019 : Léman Express

LA DEMARCHE A SUIVRE POUR CHACUN DES SERM





LES TRAVAUX EN COURS DU PLAN DE MOBILISATION DE L'ÉTOILE LYONNAISE POUR PLUS DE RÉGULARITÉ

- Création d'un quai voie 2 à Montluel pour fluidifier les circulations entre Lyon et Ambérieu - Mise en service prévue T3 2024.
- Création d'une sous-station électrique à Lyon Saint-Clair :
 - 1ère étape : transformation en poste de mise en parallèle - réalisée en août 2023.
 - 2ème étape : mise en service de la sous-station – 06/06/2024
- Amélioration de la signalisation (vitesse de circulation à contre-sens en cas de perturbation) entre St Quentin Fallavier et Bourgoin-Jallieu – Mise en service réalisée le 17/03/2024
- Suppression simple des PN 12 et 14 de St Pierre de Chandieu : fin 2024



Projet de création du quai voie 2 à Montluel
Source : SNCF Réseau

RETROUVEZ TOUTES LES OPÉRATIONS DU PROJET L'ÉTOILE FERROVIAIRE LYONNAISE
etoile-ferroviaire-lyonnaise.fr

ÉTOILE FERROVIAIRE STÉPHANOISE

(1/2)

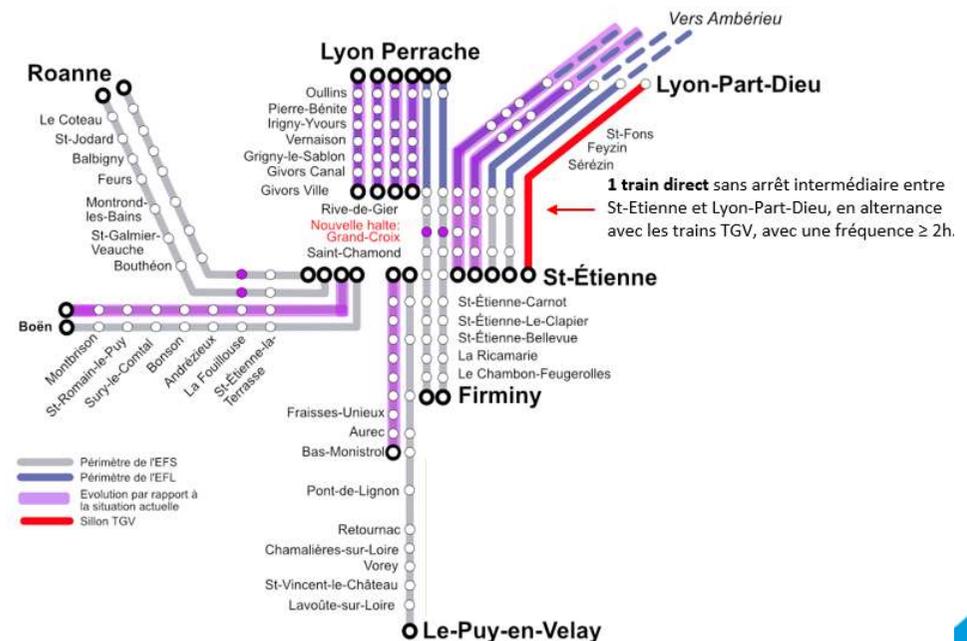
Programme d'études sur l'étoile ferroviaire de Saint-Étienne intégrant les enjeux d'intermodalité

- sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau,
- objectif : concevoir une offre de mobilité intermodale de type SERM à l'échelle du bassin de vie stéphanois.
- rendu reporté au-delà de l'été 2024

État d'avancement

- Fin janvier 2024, validation par tous les partenaires
 - du projet de **création de la halte ferroviaire de La Grand-Croix** (partie Gares).
 - du **schéma-cible de desserte Long terme (2040+)** ci-contre
- Mi avril 2024 : discussions en cours sur le schéma d'offre Lyon - St-Etienne
 - les échanges se poursuivent entre partenaires pour converger sur 2 scénarios alternatifs suite constat infaisabilité à horizon 2040 du projet initial
- **De premiers aménagements** nécessaires à l'augmentation des fréquences ont été d'ores et déjà été identifiés (diapo suivante).

Schéma-cible de desserte Long terme (2040+) validé au COPIL EFS du 30 janvier 2024
nombre de sillons par heure et par sens



ÉTOILE FERROVIAIRE STÉPHANOISE

Aménagements court (2030-2035) et moyen termes (2035-2040)

Boën - St-Just-sur-Loire

Modernisation de la signalisation

environ 40 M € à dire d'expert hors remise à niveau de l'infrastructure

Sury-le-Comtal

création d'une voie d'évitement et création d'un poste signalisation de croisement

Entre 8 et 12 M€



La Grand-Croix

Création d'une halte

entre 14 et 15 M €

St-Étienne Carnot

Allongement des quais

entre 2 et 4M € à dire d'expert

sous réserve d'acceptation de nouvelle charge sur le pont

Firminy

Allongement des quais

Renforcement électrique

entre 250 et 300K€ hors signalisation, acquisitions foncières et compensations environnementales

Montant total des investissements : a minima 64 M € en première approche, à vérifier par des études plus approfondies

Hypothèse : condition économique juin 2023

Aménagement en gare

Aménagement en ligne

Possible à Moyen Terme

En cours d'analyse

XM € Coût Total - CE juin 2023 (1ère estimation)

RER LYONNAIS : le RER N1 à infrastructures constantes

- **Projet à horizon 2027 de renforcer l'offre à infrastructure existante et avec le matériel disponible (19 Régio 2N et l'atelier de St Etienne) mené en partenariat avec l'État, la Métropole de Lyon, SYTRAL Mobilités**
- **Premier rendu des études d'exploitation SNCF Réseau fin 2023**
 - Identifie un **développement possible de la desserte** (environ +17%) pour améliorer des fonctionnalités en **heures creuses** : extension d'amplitude , harmonisation des périodes de pointe, fréquence à 30 mn en heures creuses.
 - Le renforcement de l'offre aux heures de pointe **sous réserve de matériel complémentaire** :
 - branche de Brignais du tram-train de l'Ouest lyonnais au 1/4h sous réserve de vérification robustesse / besoin remisage
 - branche Givors – Perrache avec 3 trains par heure
 - Le renforcement de l'axe **Vienne Villefranche nécessite des aménagements** en ligne et au terminus de Villefranche et de Vienne
- **Lancement des études de consolidation du plan de transport en avril 2024 (rendu attendu au T1 2025)** pour confirmer la **faisabilité technique** (maintenance, sillons techniques et remisage), consolider les **besoins matériels**, vérifier la **robustesse** du système et **chiffrer les surcoûts d'exploitation du RER N1**

RER LYONNAIS : Avancement des études long terme 2035-2040



- **Présentation des études d'exploitation et de trajectoire Service – Infrastructure au Comité des Grands Partenaires de l'EFL le 11 mars 2024** et notamment les 3 scénarios étudiés (scénario Cible porté par la Région et les scénarios intermédiaires avec des besoins d'investissement moindre)
- **Confirmation que le développement du 1/4h sur l'EFL** nécessite des **Grands Projets** (St-Fons – Grenay, le raccordement de St Fons et le CFAL et le nouveau Franchissement du Rhône) et un **nombre important d'aménagements en cœur de Nœud et sur les branches** (soit au global entre 4Md€ à 7,2Md€ selon les scénarios)
- Le Scénario dit « COI-CGP » à 2035 est proposé comme 1 première étape de développement, à approfondir
- **Approfondissement et poursuite des études en 2024-2025-2026**
 - Une étude d'exploitation pour préciser les évolutions dessertes possible à l'horizon 2032 avec les premiers aménagements de capacité sur l'EFL
 - Des études de faisabilité/préliminaires pour préciser la faisabilité technique des opérations commune aux scénarios en cœur de nœud permettant l'augmentation de capacité (la Voie L de Perrache, la mise de 2 trains sur la même voie en gare de Part Dieu et l'amélioration des liaisons Part-Dieu-Perrache...)
 - sur les 2 gares nouvelles de Porte du Dauphiné et Reventin Vaugris
 - pour lever les impacts des 140 passages à niveau, le bruit et les besoins en alimentation électrique
 - Sur la sécurité des franchissements et la capacité voyageurs des 99 gares actuelles
- Financement des études d'infrastructure à venir dans le cadre du volet SERM du CPER
- Intégration du scénario long terme dans le dossier du statut SERM

Sujets à l'étude: BHNS Lyon - Trévoux

Projet de transport interurbain piloté par la Région (Maitre d'ouvrage)

Service qualitatif et fiable entre Trévoux et Lyon

Temps trajet proche d'1h

Mise en service 2^e semestre 2027

ACTUALITÉ:

Délibération Région du 17/05/2024:

- Evolution du tracé entre Fontaines SS et Sathonay : circulation hors voie ferrée pour éviter Espace Naturel Sensible
- Estimation actualisée suite à avant-projet: **192 M€**
- **Bus électriques** à batterie (et plus hydrogène)

Poursuite de la concertation:

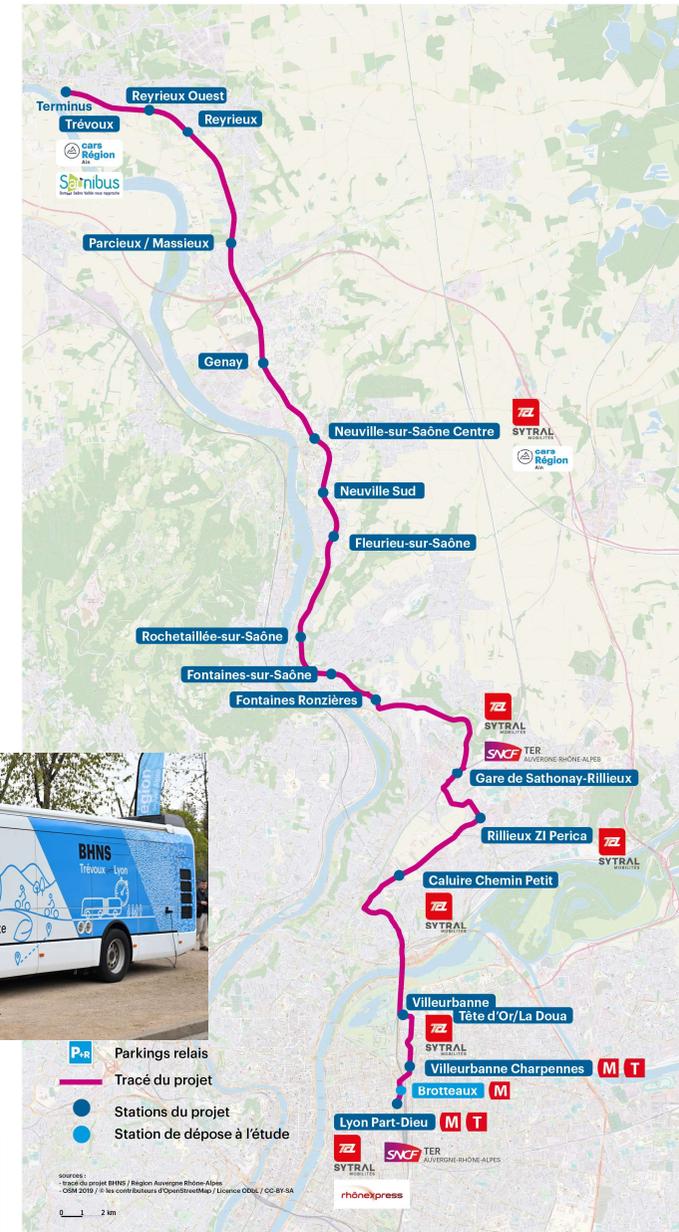
- réunions publiques : dec 23/fev 24
- Maison du projet itinérante : été 2024
- Enquête publique fin 2024/ début 2025

Début des travaux: 2^e semestre 2025

 **TOUTES LES 15 MINUTES**
en heure de pointe

 **10 000**
VOYAGEURS/JOUR

 **28 km DONT 15 KM**
d'ancienne voie ferrée



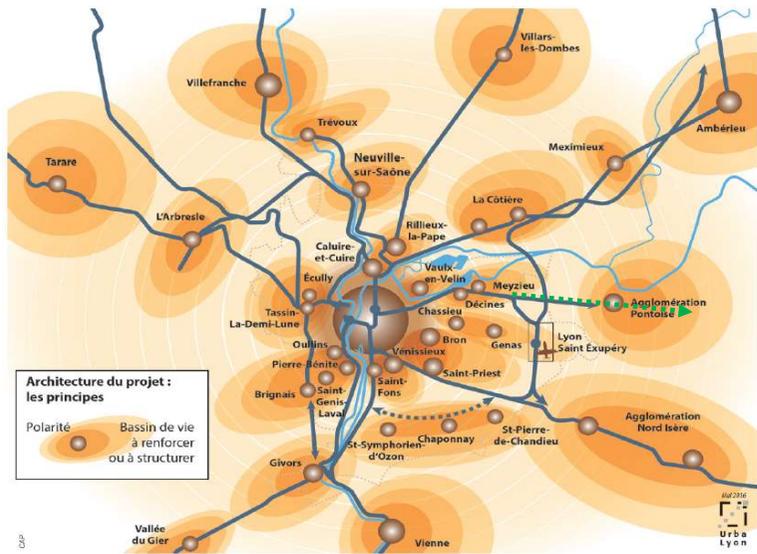
Projet CFEL : Améliorer l'accessibilité du bassin de vie de « Pont-de-Chéruy – Crémieu »

Très forte congestion routière sur le bassin de « Pont-de-Chéruy – Crémieu » (Nord Isère, 50 000 habitants, hors SYTRAL), et ses liens avec l'agglomération lyonnaise

→ A caractéristiques comparables, seule polarité autour de l'agglomération lyonnaise sans desserte TER (Cars Région 38 dans la congestion)

→ Fortes attentes du Territoire

Polarités et bassins de vie



Projet Région : Améliorer la desserte interne du bassin de « Pont-de-Chéruy – Crémieu » et le lien avec l'agglomération lyonnaise, ainsi que les connexions avec Plaine Saint Exupéry, Plaine Ain – PIPA, Plateaux Balcons du Dauphiné, ... :

Liaison TCSP, maillon Est du RER-SERM Lyonnais : au ¼ d'heure en PP, **scénario tramway Crémieu – Lyon sans correspondance privilégié** (environ 45 minutes de tram, contre 1h30 en voiture ; 17 000 voy/jour à horizon 2040, soit 12 300 voitures économisées), via :

- emprise ferroviaire désaffectée CFEL (propriété Isère et Rhône) entre Crémieu et Meyzieu, avec **6 nouvelles stations étudiées** (avec rabattements tous modes), **une voie unique**
- infrastructure tram T3-RX (propriété SYTRAL) entre Meyzieu et Lyon Part Dieu : **étude capacité-sillons-exploitabilité en cours**

Itinéraire cyclable Crémieu – Meyzieu



→ Démarrage études de faisabilité juillet 2024, concertation en 2025, études de MOE et procédures réglementaires pour viser l'obtention d'une DUP et l'Autorisation Environnementale d'ici fin 2027, puis des travaux et achat de matériel pour mise en service horizon 2030



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



4. Actualités et autres actions régionales



Comités de partenaires

Accessibilité

Autre



COMITÉ DES PARTENAIRES RÉGIONAUX

Une disposition issue de la LOM

Mise en place des comités à deux niveaux :

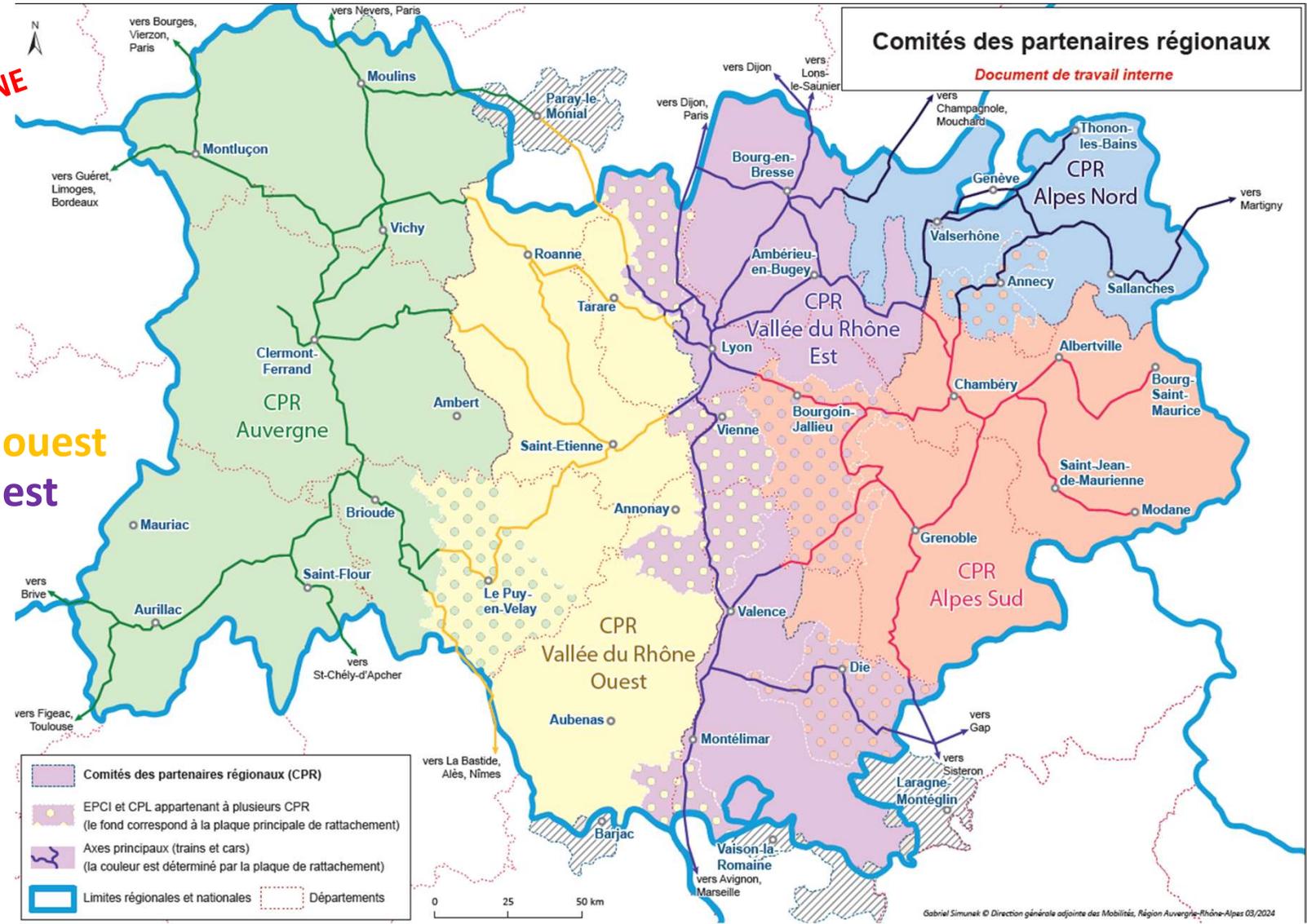
- **En tant qu'AOM Régionale** : Comité des Partenaires Régionaux (CPR)
- **En tant qu'AOM Locale** (substitution des communautés de communes) : Comités des Partenaires Locaux (au maximum de la taille des bassins de mobilité)

Pour le niveau Régional (CPR), adaptation « à la marge » du dispositif actuel des comités de mobilités avec :

- le maintien des 2 niveaux de concertation : Comité Technique (COTECH) et Comité de Partenaires Régional (CPR)
 - **Evolutions du périmètre géographique en vue du rééquilibrage des plaques**
 - Contenus complémentaires à ceux discutés via les comités locaux de partenaires : maille des offres et services d'intérêt régional (réseaux structurants)
 - **Évolution de la composition de collèges de participants : ajout des habitants tirés au sort**
-
- **Calendrier de mise en œuvre : Automne 2024**

**VERSION PROJET POUR
MISE EN PLACE AUTOMNE
2024**

5 territoires
Auvergne
Vallée du Rhône ouest
Vallée du Rhône est
Alpes nord
Alpes sud



Deux niveaux

Régional

Région AOM R =
Comités des partenaires régionaux (CPR)

Région AOM L =
Comités des partenaires locaux (CPL)

Local

Avant toute évolution **substantielle** des offres et services de mobilité, se rassemblent au minimum une fois par an

Représentants des organisations professionnelles d'employeurs (Chambres consulaires), des syndicats de salariés, des associations présentes sur le territoire, notamment d'usagers ou d'habitants usagers, ainsi que des habitants tirés au sort

Adaptation des COMOB comités de mobilités actuels
→ 5 CPR
Conservent leur rôle de comités de desserte ferroviaire

Instances nouvelles à créer :
→ 31 CPL
(a minima un par bassin de mobilités)

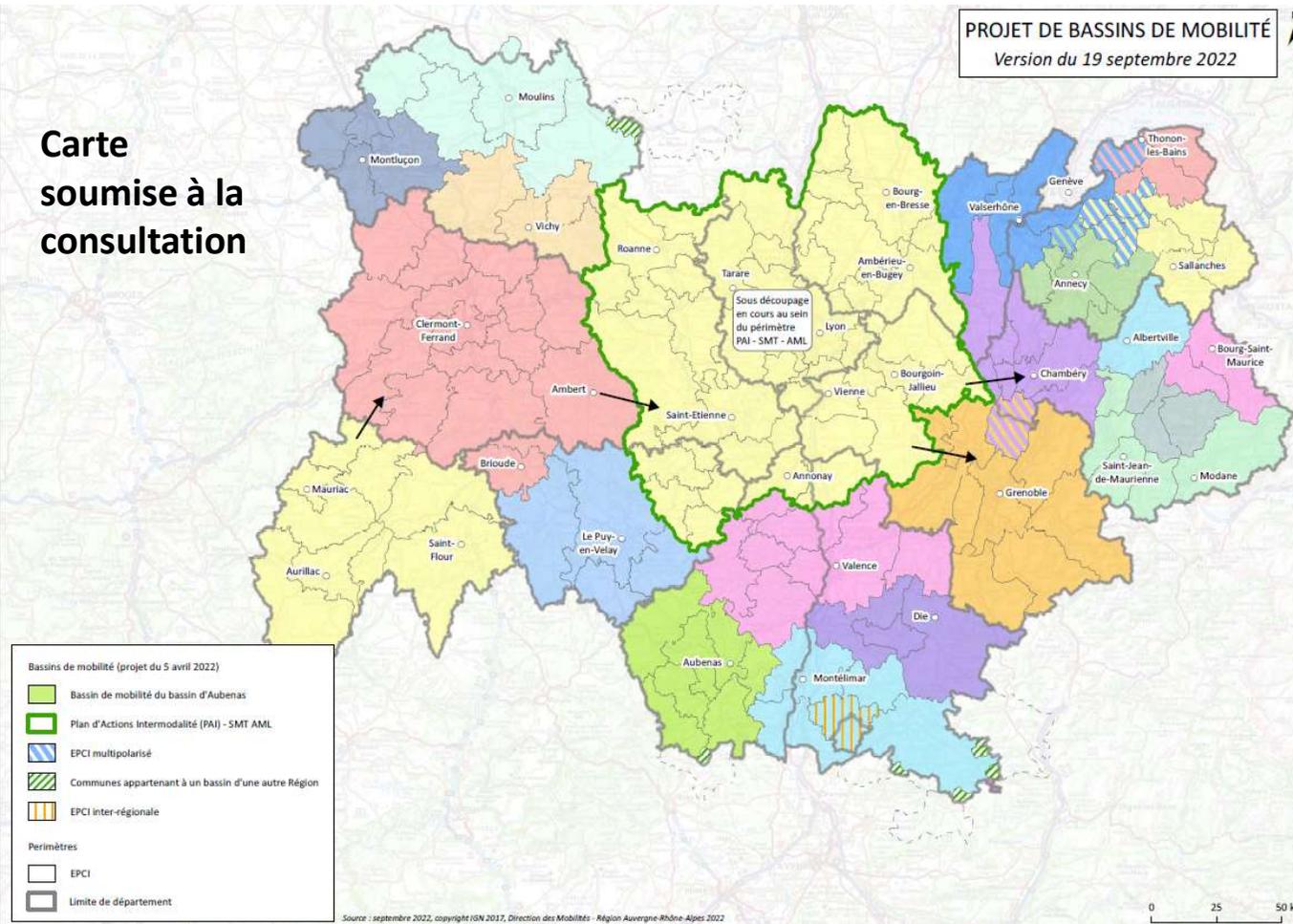
Ordre du jour :
Dessertes ferroviaires
Dessertes cars structurantes
Services de mobilités / tarification régionale
Autres actions régionales (planification, ...)

Ordre du jour :
Dessertes de cars scolaires, transport à la demande, rabattement / diffusion vers le réseau structurant
Et tarification et services associés

Bassins de mobilité

Point d'avancement de la définition

Carte soumise à la consultation



Une disposition issue de la LOM

Consultation sur la délimitation des bassins réalisée entre le 21 novembre 2022 et fin février 2023

208 partenaires consultés (AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, les communautés de communes pour lesquelles la Région est AOML, les collectivités voisines et cantons suisses limitrophes).

Carte approuvée en décembre 2023 : 25 bassins dont 6 sur le territoire de l'aire métropolitaine lyonnaise, avec une coordination inter bassins

Calendrier de mise en œuvre: à partir d'automne 2024 début 2025

8 premiers bassins concernés (sur l'aire lyonnaise, Haute-Savoie, Savoie)

- Phase 1 État des lieux / Diagnostic
- Phase 2 Élaboration des Contrats opérationnels de mobilité (base contrat type adaptée)

> Les modalités de coopération et objectifs d'actions communes des partenaires signataires (AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, Gestionnaires d'infrastructure, EPCI pour lesquelles la Région est AOML)



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



4. Actualités et autres actions régionales



Comités de partenaires

Accessibilité

Autre



L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

- **La Région est couverte par 3 SDAP** (un pour Auvergne, un pour Rhône-Alpes et un National),
- **Pour ces 3 SDAP, 53 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF** (36 gares régionales et 17 gares nationales), sur les 82 gares à rendre réglementairement accessibles (gares prioritaires) :
 - Soit 64,6 % des gares prioritaires,
 - Soit 76,7 % de la fréquentation globale des gares d'Auvergne-Rhône-Alpes.
- Dernières gares mises en accessibilité : Chambéry, Le Puy, Montluçon, Belleville, Moutiers-Sâlns.
- Travaux sur le point de s'achever à Issoire (critère fréquentation) et en cours à l'Arbresle (critère fréquentation),
- Pour 17 gares, études en cours et financées par phase à différents stades d'avancement (dont 10 de critère fréquentation et 3 gares nationales),
- **128 M€ ont été engagés à début 2024** : 17,5 M€ en Auvergne et 110,5 M€ en Rhône-Alpes,
- **Poursuite du dispositif de déploiement de balises sonores** en entrée des gares régionales : 53 gares étudiées, la majorité sera équipée en 2024. une seconde phase d'étude démarre pour couvrir en tout 110 balises

----->



— RÈGLEMENT EUROPÉEN « DROITS ET OBLIGATIONS VOYAGEURS » (DOV) : UN RENFORCEMENT DES DROITS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET À MOBILITÉ RÉDUITE

Plusieurs dispositions pour l'assistance: réservation sous 24h au lieu de 48h, élargissement du service aux Personnes à Mobilité Réduite, assistance obligatoire dès lors qu'il y a une présence humaine en gare...

=> Prise en compte opérationnelle au 7 juin 2023. 140 gares bénéficient du service depuis Juin 2023, soit 17 de plus (finalisation du déploiement du SDAP)

À nouveau en 2023, volume de prestations croissant :

- 24 700 prestations en 2021,
- 31 400 en 2022,
- 33 700 en 2023.

Continuité du service d'assistance assuré lors des périodes travaux et sur les cars de renfort des allègements d'été desservant des gares éligibles. Sera reconduit à l'été 2024.

PLATEFORME UNIQUE DE RÉSERVATION DE L'ASSISTANCE EN GARE ET DES SERVICES DE SUBSTITUTION

L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES



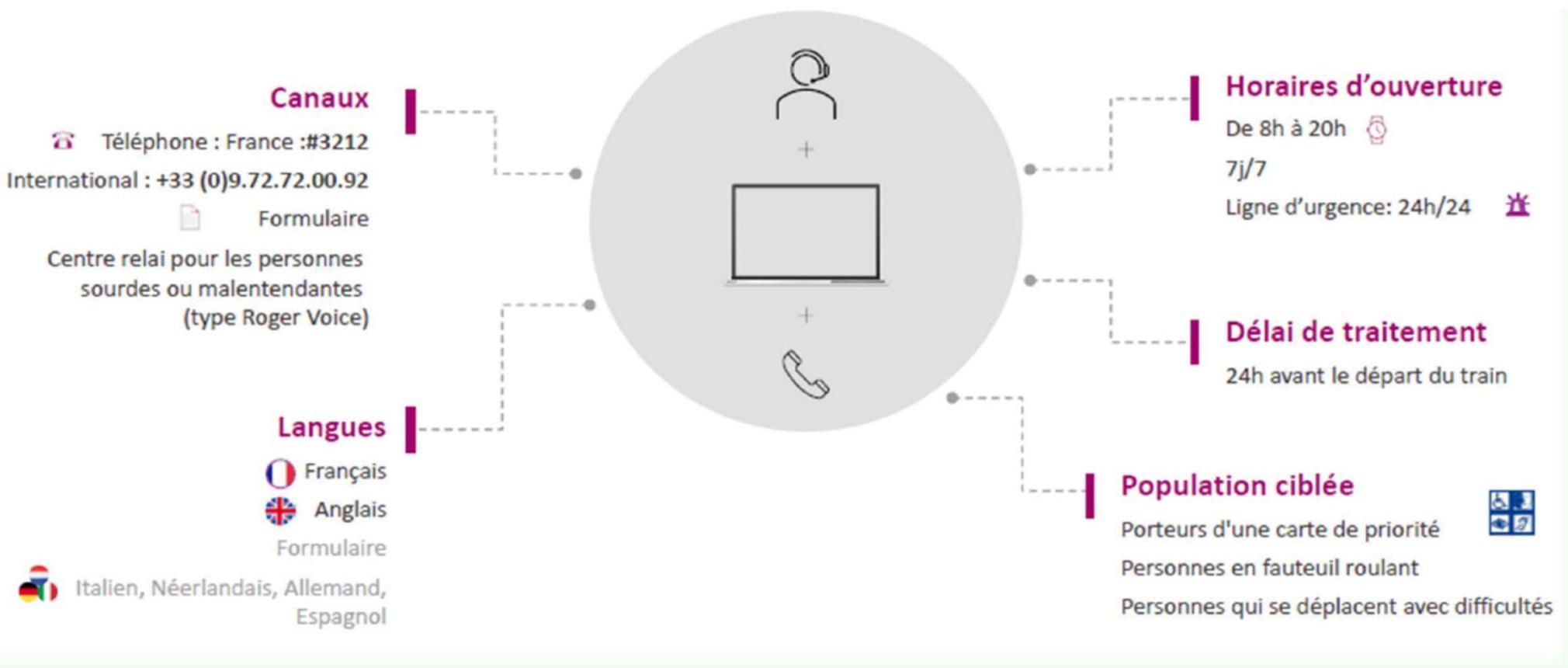
Prévue par la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités), la plateforme unique de réservation des prestations **en février 2024**. Pilotée par SNCF gares et Connexion au niveau national.

Objectifs :

- Un point de contact unique pour réserver la prestation d'assistance en gare, à chaque étape du voyage, régional, national ou international.
- Un seul numéro de **téléphone** national pour l'information sur l'assistance, les réservations d'assistance en gare et des prestations de transports de substitution; un **formulaire en ligne**.
- Une **ligne d'urgence** (création)

Missions :

- Informer les clients sur le service d'assistance sous forme d'aide humaine en gare et l'accessibilité des gares, ainsi que les services complémentaires notamment l'offre de transport de substitution de gare à gare (taxis).
- Traiter les demandes de réservation, modification et annulation de ces services
- Gérer les clients dont la prestation d'assistance est impactée par un aléa, en lien avec les centres opérationnels des gares.
- Gérer les réclamations relatives à ces services.



Les éléments à retenir:



Un numéro unique
#3212



Une seule
réservation peu
importe le nombre
de transporteurs



Un parcours simplifié
pour nos clients
sensibles



Une amplitude
horaire plus
importante



Un numéro
d'urgence
accessible 24h/24
et 7j/7



Lancement à partir du
1^{er} février pour
Auvergne-Rhône-
Alpes

PLATEFORME UNIQUE DE RÉSERVATION DE L'ASSISTANCE EN GARE ET DES SERVICES DE SUBSTITUTION

L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES



Les clients souhaitant procéder à une nouvelle réservation d'assistance via un canal digital peuvent :

- Se rendre directement sur le formulaire dédié depuis le site Gares et Connexions
 - Se rendre sur le site TER Auvergne-Rhône-Alpes dans la rubrique « Accessibilité »
 - Passer par le récapitulatif de leur commande sur (site TER ou SNCF CONNECT)
- Le formulaire se découpe en 5 étapes qu'il faut compléter afin de soumettre sa demande de réservation.



✓ Merci de votre Commande !

Commande

Références de votre commande :
MS175792 TEST

Téléchargez ou imprimez votre billet et retrouvez le dans votre boîte e-mail. Veillez à conserver cet e-mail de confirmation de commande.

Téléchargez votre billet > Imprimez votre billet >

Vous êtes en situation de handicap ou à mobilité réduite, et avez besoin d'une prestation d'assistance lors de votre trajet ? Réservez-la sur le site dédié.

Récapitulatif

Billet aller simple le mar. 20 déc. à 17h08
Lyon Part Dieu → Annecy
Billet direct

Billet Tarif Normal Régional 30,80 €
Voyageur 1
Adulte - Remboursable
2^{ème} classe
Conditions

7h08 Lyon Part Dieu
Train TER 17968
Billet direct

19h15 Annecy

Émission CO₂ : 3,91kg
Calcul d'émission de CO₂ exprimé en CO₂ relatif aux consommations d'énergie moyenne TER par voyageur

Premiers retours:

- Calendrier de déploiement respecté
 - TER Auvergne Rhône-Alpes le 1^{er} février 24
 - Prochaine et dernière entreprise ferroviaire à bénéficier de la plateforme: RENFE mi-mai
- Majorité de réservations via le canal téléphonique, mais croissance de la réservation via le formulaire
- Pic d'appels sur certains créneaux horaires par exple 18H - 19H
 - entraine une qualité de service de 76% (% de clients mis en relation avec un téléconseiller en moins de 1min30).
- Mode couplé « billet + réservation » mis en service le 27 mars pour SNCF Connect
- Processus de réservation « taxis » à renforcer



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



4. Actualités et autres actions régionales

Comités de partenaires

Accessibilité

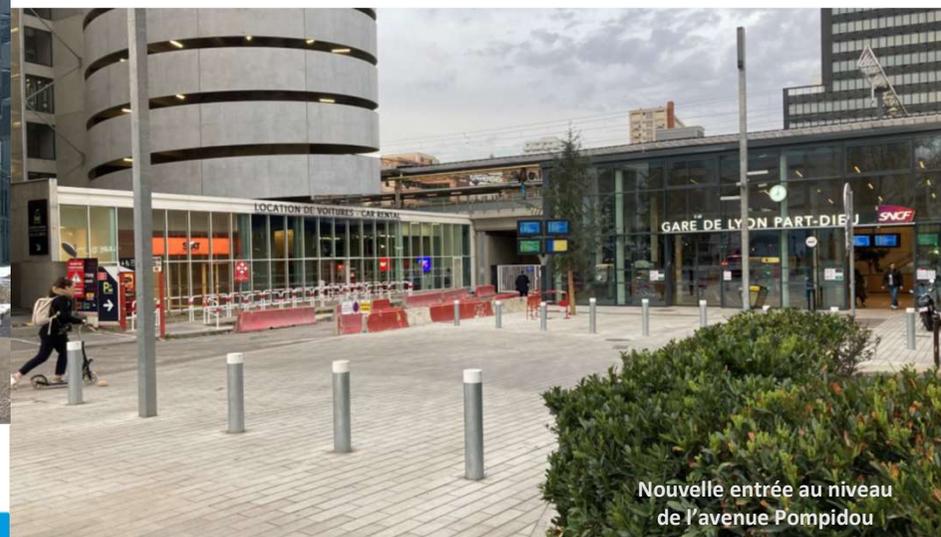
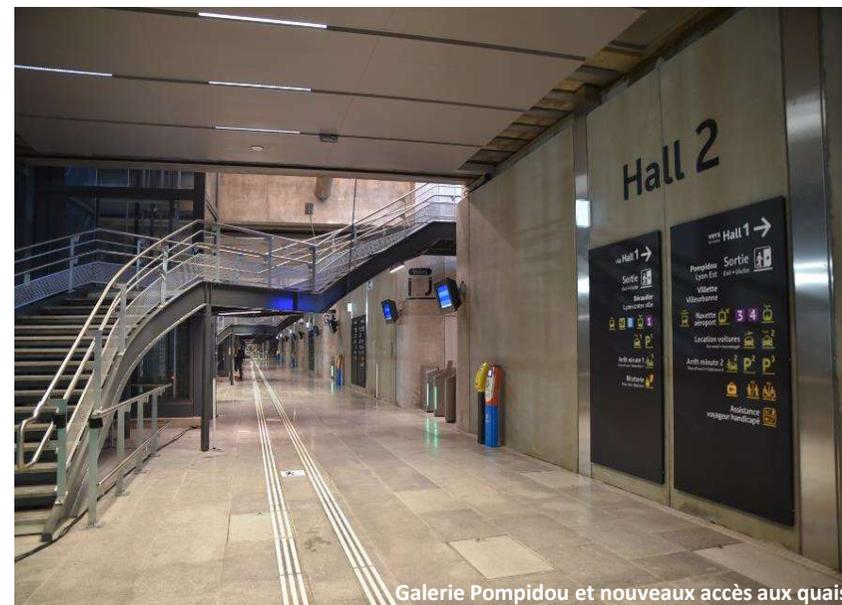
 Autre



LES GARES ET LEURS ABORDS

Restructuration de la gare de Lyon Part-Dieu : 223 M€ (dont 73 M€ Région)

- Aménagements déjà en service : galerie Villette Sud, galerie Pompidou,
- Mise en service le 25 juin 2024 : galerie Béraudier sur 3 niveaux intégrant en particulier de nouveaux espaces de vente, communiquant avec la galerie Pompidou.



LES GARES ET LEURS ABORDS

Gare d'Ambérieu

- Mise en accessibilité en 2021 : 5,7 M€ dont 40,3% (2,3 M€) Région,
- Abords de la gare (parvis, gare routière et parking) : environ 6 M€ dont 47,8% (2,9M€) Région,
- *Livraison attendue dans l'été 2024.*

Plan Projet réaménagement du PEM d'Ambérieu en Bugey phase 1, mars 2022, Relations Urbaines



Chantier de la gare routière du PEM d'Ambérieu en Bugey

Abords de la gare de Montrond-les-Bains

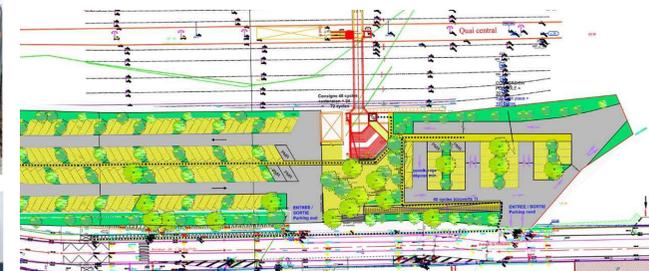
- Réaménagement du parvis, de la halte routière et du parking de la gare : 1,6 M€ dont 24% (0,38 M€) Région,
- *Travaux en cours de finition.*



AVP aménagement des abords de la gare de Montrond les Bains, mars 2020, Relations Urbaines

Abords de la gare de Sathonay-Rillieux (côté Rillieux)

- Aménagement d'un parvis modes doux et d'1 parking de 176 places et d'une consigne TER+Vélo : 2,1 M€ dont 50% (1,05 M€) Région,
- *Travaux 2023-mai 2024.*

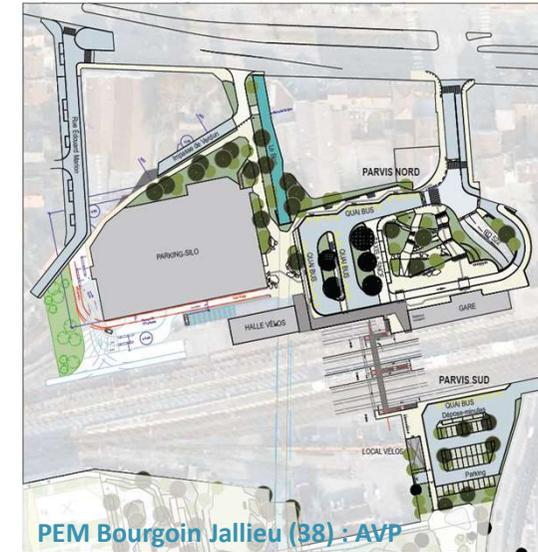


AVP aménagement des abords de la gare de Sathonay-Rillieux, 2021, SETEC-Eranthis

LES GARES ET LEURS ABORDS

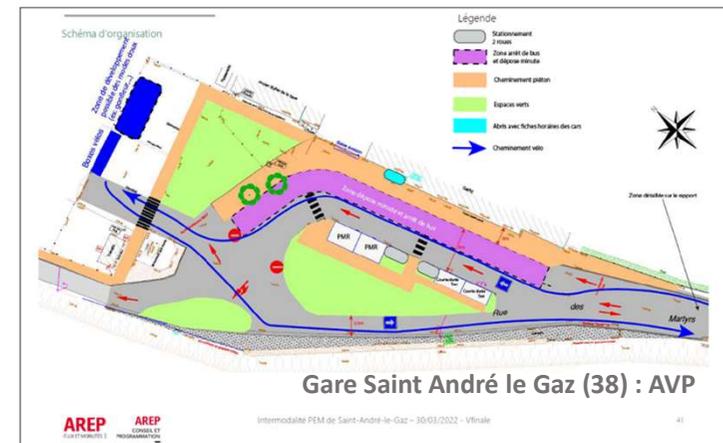
Abords de la gare de Bourgoin-Jallieu

- Réaménagement du parvis, halte routière,
- Coût 3 M€ dont 50% (1,5 M€) Région,
- *Travaux fin 2024 début 2026.*



Abords de la gare de Saint André le Gaz

- Réaménagement du parvis (dépose minute, arrêts de bus, stationnements PMR et des taxis),
- 800 k€ dont 50% (400 k€) Région,
- *Travaux 2025.*



LES GARES ET LEURS ABORDS

Projet de création de la Halte de Reventin-Vaugris (Lyon/Valence)

- A l'issue de l'étude de faisabilité : travaux estimés à 7,5 M€ pour le périmètre SNCF (scénario n°3),
- Abords à aménager : accès, parking... (réflexions en cours),
- Une fois le projet définitivement arrêté, 4 à 5 années seront nécessaires (poursuite études et travaux) avant la mise en service.

Projet de création de la Halte de La Grand-Croix (ligne Lyon-St-Étienne)

- A l'issue de l'étude de faisabilité : projet estimé à 15 M€,
- Lancer la suite des études,
- Abords à aménager : accès, parking... (réflexions en cours),
- Desserte-cible Long Terme : 3 trains par heure vers Lyon
- Début des travaux vers 2029.



LES GARES ET LEURS ABORDS

Gare de Lyon Perrache

- Des études de flux sont en cours afin de déterminer quels sont les aménagements nécessaires à court et moyen terme pour optimiser les déplacements dans la gare, en tenant compte :
 - Du développement des dessertes envisagées d'ici 2027 (RER N1),
 - De la reconfiguration du centre d'échange et de démolition de la passerelle porté par la Métropole de Lyon (en cours).

Halte de Toussieu (Porte du Dauphiné)

- Les premières études ont montré la faisabilité technique de la gare,
- Elles doivent être approfondies en tenant compte du tracé envisagé pour la mise à 4 voies entre Saint Fons et Grenay,
- Une fois le projet définitivement arrêté, 4 à 5 années seront nécessaires (poursuite études et travaux) avant la mise en service.

LES GARES ET LEURS ABORDS

Allongement à 250 m et / ou rehaussement des quais dans certaines gares pour accueillir des trains plus longs en UM 3 (plus capacitaires) :

Axe Lyon/St-Etienne :

- A compter de mars 2025 : travaux à Givors et Rive-de-Gier pour 1,45 M€ dont 50% (725 K€) Région,
- Dates de travaux et financements restant à définir :
 - Rehaussements ponctuels des quais à St-Etienne-Châteaucreux,
 - Adaptation de signalisation pour optimiser le positionnement des trains longs dans les autres gares de l'axe.

Axe Ambérieu/Lyon :

- Etudes finalisées pour 5 gares (Crépieux-la-Pape, St-Maurice-de-Beynost, Beynost, Montluel, La Valbonne),
- Travaux planifiés entre 2026 et 2028 (8 M€ à conventionner en 2025, financés par l'Etat dans le cadre de Mobilyse et du plan de modernisation de l'étoile ferroviaire lyonnaise).



Merci